



ADMINISTRATIVE ET FINANCIER

COMPTES RENDUS

2023

003	Préface
004	Autorités communales
012	Administration municipale
015	Dicastère social, culture et promotion environnementale
015	Culture & Manifestations
021	Communication
022	Cohésion sociale
026	Petite enfance
030	Accueil familial
030	Écoles
032	Restaurants scolaires
033	Travailleurs sociaux hors murs
035	Aides humanitaires
037	Dicastère finances, sécurité et administration
039	Finances
042	Ressources humaines
043	Police municipale
046	Compagnie des sapeurs-pompiers
048	ORPC Salève
049	Fondation immobilière de la ville de Veyrier
053	Dicastère aménagement, constructions et infrastructures
053	Urbanisme et environnement
053	Préavis d'autorisation de construire
054	Rénovation de la toiture de l'école de Bois-Gourmand
055	Projet des Grands Esserts
058	Équipement communal mixte
061	Routes et espaces verts - cimetière

**Chères habitantes et chers habitants
de la Commune de Veyrier,**

L'année 2023 aura été marquée par plusieurs événements.

Sur le plan culturel, les premiers spectacles ont pu voir le jour dans notre magnifique espace Grand-Salève. Du théâtre, des concerts, des spectacles de danse ont ravi grand nombre de Veyrites. Puis au printemps, le festival « Veyrifest » organisé par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) sur le site du Grand-Donzel a fêté sa première édition. Et finalement, début septembre, la jeunesse de Veyrier, grâce à un nouveau comité dynamique et plein d'idées, a créé sa première édition de la « Soirée veyrite ». L'année s'est terminée avec le marché de Noël qui, grâce à quelques flocons de neige et à une décoration très soignée, a permis à de nombreuses personnes de flâner et de déguster de très bons produits mis à disposition par les artisans présents.

Au niveau des projets de construction, deux événements majeurs sont à relever :

Le projet de transformation du périmètre de l'ancienne salle communale a été acté et validé par votre Conseil municipal. D'ici quelques années, de nouveaux locaux pour plusieurs associations communales verront le jour, avec un nouveau bâtiment qui offrira des logements pour étudiants et deux surfaces commerciales, dont une dédiée à une boulangerie-tea-room. Une médiathèque et des salles pour des réunions politiques seront également mises à disposition. Le parc sera lui aussi repensé afin qu'il devienne un lieu privilégié pour les habitants, bel îlot de fraîcheur grâce à sa végétation.

Les travaux de réfection de la toiture de l'école de Bois-Gourmand ont été effectués pendant les vacances d'été. Grâce à la très bonne gestion du chantier, les élèves et tous les utilisateurs des espaces liés à ce lieu ont été très peu impactés.

D'autres dossiers occupent grandement notre service Aménagement, constructions et infrastructures (SACI), notamment le projet des Grands Esserts qui, comme nous pouvons le constater, avance à grands pas. La poursuite de l'assainissement de nos bâtiments, indispensable pour l'amélioration de notre consommation énergétique, fait partie également de nos préoccupations quotidiennes.

Afin de continuer à permettre un fonctionnement optimal de notre administration, la bonne gestion du budget communal est indispensable. L'année 2023 aura été marquée par de nombreuses discussions autour de la fiscalité, plus précisément de notre centime additionnel. Après plusieurs années au cours desquelles les estimations fiscales cantonales étaient toujours sous-estimées, le Conseil administratif a proposé un budget avec une baisse du centime additionnel, soit de 38 à 37 centimes. Celui-ci a été accepté par votre Conseil municipal.

Nous espérons que, dans les années à venir, un système plus proche de la réalité nous permettra de gérer avec plus d'anticipation et de précision les enjeux budgétaires.

Au nom du Conseil administratif, je remercie chaleureusement toutes les personnes de l'administration communale pour leur engagement tout au long de l'année ainsi que le Conseil municipal et, plus particulièrement, son président qui nous ont permis de travailler tous ensemble dans une ambiance chaleureuse, constructive et positive.

Le Conseil administratif

Aline Tagliabue-Besson, Maire
Jean-Marie Martin, Vice-président
Christian Robert, Membre

Conseil Administratif 2023

Mme Aline Tagliabue
MAIRE

M. Jean-Marie Martin
CONSEILLER ADMINISTRATIF, VICE-PRÉSIDENT

M. Christian Robert
CONSEILLER ADMINISTRATIF, MEMBRE

Conseil administratif

Aline Tagliabue
Maire

SUPLÉANT : M. JEAN-MARIE MARTIN



Veyrier-Ensemble

Élue au Conseil administratif
le 21 août 2019

Conseillère municipale
de 2015 à 2019

DICASTÈRES



Social, Culture et Promotion
environnementale

Petite enfance

Écoles

Social et sports

Culture et manifestations

Transports publics

Promotion environnementale

Information

REPRÉSENTATION CA



Commission des affaires sociales, sociétés et
promotion environnementale

Commission d'information*

Membre de la Fondation communale
pour le logement de personnes âgées
Les Rasses

Membre du Conseil de la Fondation
de l'Espace de Vie Infantile de la Cigogne

Membre du comité du Centre de Loisirs
de Veyrier (CLV)

Présidente du Fonds de décoration

.....

* Ce domaine est géré de façon commune mais sous la responsabilité d'une seule personne pour la commission, les intervenants extérieurs et pour l'État.

Conseil administratif

Jean-Marie Martin
Vice-président

SUPPLÉANT : M. CHRISTIAN ROBERT



Le Centre Veyrier

Élu au Conseil administratif
le 1^{er} juin 2020

Conseiller municipal
de 2015 à 2020

PRÉSIDENT EN 2019-2020

DICASTÈRES



Finances, Sécurité et Administration

Administration communale

Finances

Police municipale

Sécurité (Pompiers)

Promotion économique

Parkings

Grands Esserts*

REPRÉSENTATION CA



Commission des finances, sécurité
et administration

Commission des Grands Esserts*

Fondation immobilière
de la ville de Veyrier (FIVV)

Membre de l'Assemblée du Groupement local
de Coopération Transfrontalière
pour l'exploitation du Téléphérique
du Salève (GLCT)

ORPC Salève (Protection civile)



* Ce domaine est géré de façon commune mais sous la responsabilité d'une seule personne pour la commission, les intervenants extérieurs et pour l'État.

Conseil administratif

Christian Robert Membre

SUPPLÉANTE : MME ALINE TAGLIABUE

PLR Veyrier

Élu au Conseil administratif
le 1^{er} juin 2020

Conseiller municipal
de 2011 à 2020



DICASTÈRES



Aménagement, Constructions
et Infrastructures

Aménagement du territoire

Constructions et autorisations de construire

Plan directeur communal (PDCom)

Routes et espaces verts

Gestion des déchets

REPRÉSENTATION CA



Commission d'aménagement du territoire et
environnement

Commission des constructions

Commission ad hoc du Plan directeur
communal (PDCom)

Membre de l'Association ForêtGenève (Asso-
ciation genevoise des propriétaires forestiers)

Conseil municipal 2023

BUREAU



M. Alain PAUTEX
PRÉSIDENT

M. Joël JOUSSON
VICE-PRÉSIDENT

M. Cédric ZUFFEREY
SECRÉTAIRE

Mme Florianne MAYE
VICE-SECRÉTAIRE

Mme Gilberte BISSON
MEMBRE

Mme Marie-Lourdes DESARDOUIN
MEMBRE

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX


M. Jean-Michel Baldin

Mme Mélina Barras Cave

M. Florian Barro

Mme Anne Batardon

M. Laurent Bernheim

Mme Maude Bessat-Macchi

Mme Gilberte Bisson

Mme Marianne Cherbuliez

Mme Marie-Lourdes Desardouin

M. Olivier Duc

M. Jean-Louis Gämperle

Mme Marielena Gautrot

M. Charles Hutzli

M. Joël Jousson

M. Sinan Kapanci

M. Serge Luisier

Mme Claude-France Matthey

Mme Florianne Maye

M. Yves Mesot

M. Yves Monnat

M. Max Müller

M. Alain Pautex

M. Fabrice Schoch

M. Serge Zanicoli

M. Cédric Zufferey


Décès de **M. Laurent Bernheim** le 27 novembre 2023. Il a été Conseiller municipal pendant plus de 16 ans et était l'un des plus anciens élus. Il a été membre du Bureau du Conseil municipal en 2008 et 2015, puis Président du Conseil municipal de juin 2015 à mai 2016.

COMMISSIONS MUNICIPALES**AFFAIRES SOCIALES, SOCIÉTÉS ET PROMOTION ENVIRONNEMENTALE** | ALINE TAGLIABUE

Présidente Mme Marianne Cherbuliez

Vice-présidente Mme Mélina Barras Cave

Rapporteur M. Jean-Michel Baldin

Vice-rapporteur M. Yves Mesot

Membres

Mmes Anne Batardon, Florianne Maye
 MM. Jean-Louis Gämperle, Serge Luisier,
 Yves Monnat, Cédric Zufferey

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT | CHRISTIAN ROBERT

Présidente Mme Anne Batardon

Vice-président M. Serge Zanicoli

Rapporteur M. Charles Hutzli

Vice-rapporteur M. Yves Mesot

Membres

Mmes Mélina Barras Cave, Gilberte Bisson,
 Marielena Gautrot
 MM. Olivier Duc, Alain Pautex, Fabrice Shoch

CONSTRUCTIONS | CHRISTIAN ROBERT

Président M. Jean-Michel Baldin

Vice-présidente Mme Gilberte Bisson

Rapporteur M. Florian Barro

Vice-rapporteuse Mme Claude-France Matthey

Membres

MM. Charles Hutzli, Joël Jousson, Sinan Kapanci,
 Serge Luisier, Alain Pautex, Cédric Zufferey

FINANCES, SÉCURITÉ ET ADMINISTRATION | JEAN-MARIE MARTIN

Président M. Olivier Duc

Vice-présidente Mme Marianne Cherbuliez

Rapporteur M. Jean-Louis Gämperle

Vice-rapporteur M. Sinan Kapanci

Membres

Mme Maude Bessat
 MM. Yves Mesot, Yves Monnat, Max Müller,
 Fabrice Schoch, Cédric Zufferey

COMMISSIONS MUNICIPALES**GRANDS ESSERTS | JEAN-MARIE MARTIN**

Président	M. Joël Jousson
Vice-président	M. Serge Zanicoli
Rapporteur	M. Laurent Bernheim
Vice-rapporteur	M. Florian Barro
Membres	
Mmes Maude Bessat, Marielena Gautrot, Claude-France Matthey	
MM. Jean-Michel Baldin, Sinan Kapanci, Max Müller	

INFORMATION | ALINE TAGLIABUE

Présidente	Mme Gilberte Bisson
Vice-présidente	Mme Marielena Gautrot
Rapporteur	M. Serge Luisier
Vice-rapporteuse	Mme Florianne Maye
Membre	
M. Yves Monnat	

**AD HOC DU PLAN DIRECTEUR
COMMUNAL | CHRISTIAN ROBERT**

Président	M. Charles Hutzli
Vice-présidente	Mme Maude Bessat
Rapporteur	M. Joël Jousson
Vice-rapporteur	M. Laurent Bernheim
Membres	
Mme Marielena Gautrot	
MM. Max Müller, Alain Pautex, Serge Zanicoli, Cédric Zufferey	

Activités du Conseil administratif

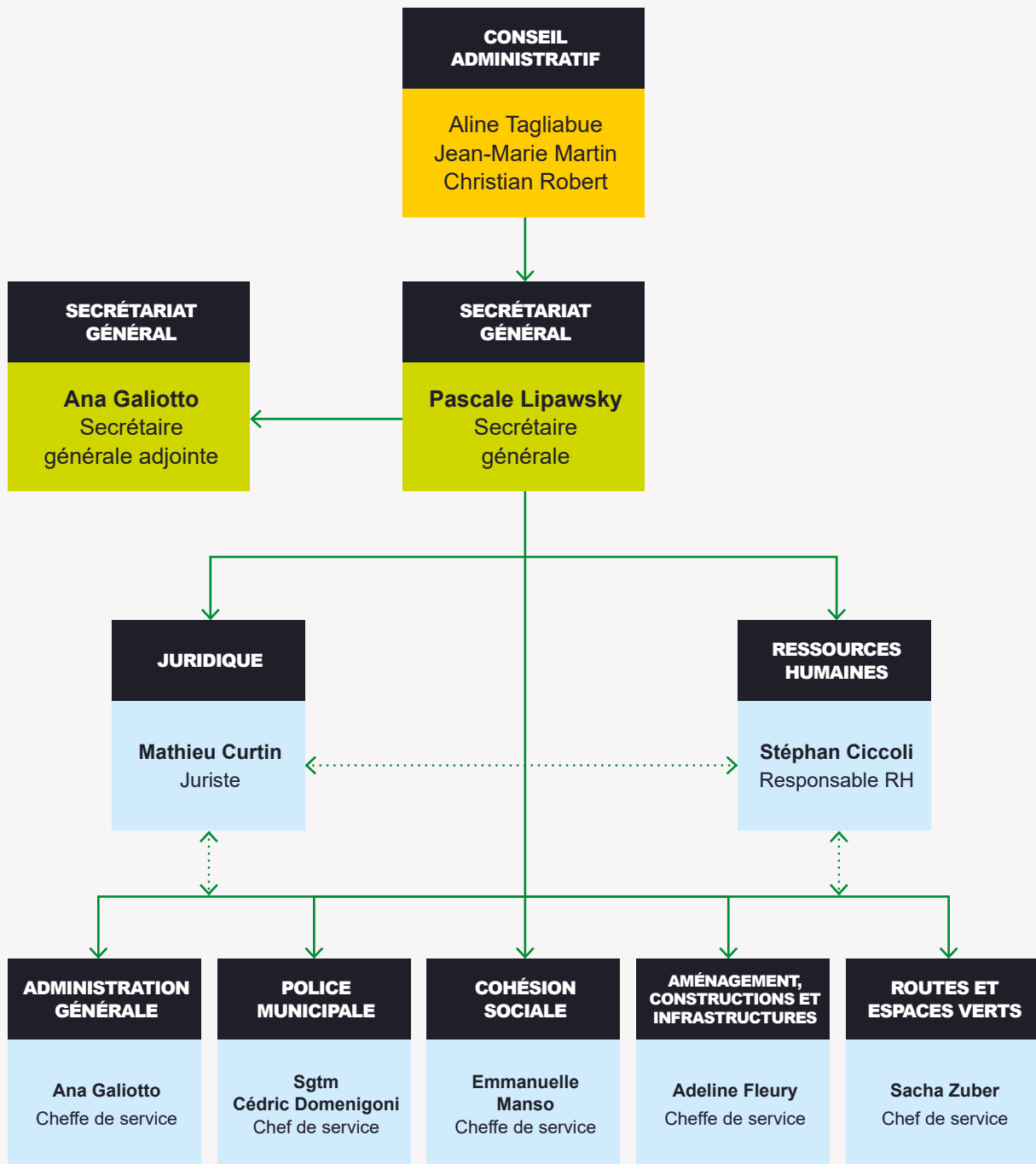
Durant l'année 2023, le Conseil administratif a siégé toutes les semaines le lundi après-midi à la mairie avec la secrétaire générale. De nombreuses auditions de partenaires privés ou publics ainsi que de représentants de sociétés locales ont été faites tout au long de l'année.

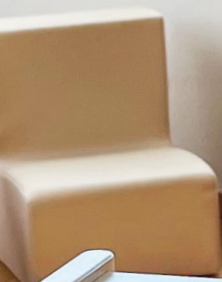
Activités du Conseil municipal et des commissions

Durant cette même période, le Conseil municipal s'est réuni à 8 reprises et a voté 33 délibérations ou résolutions, telles qu'un crédit pour la surélévation de la caserne des pompiers, le remplacement de l'ensemble des éclairages des 3 écoles de Veyrier ou l'établissement d'un plan de site pour le périmètre du Petit-Veyrier. Les commissions quant à elles se sont rencontrées à 39 reprises.

Administration municipale 2023

Organigramme





Dicastère social, culture et promotion environnementale

Culture & manifestations

L'année 2023 a été une année riche en événements et surtout marquée par une belle fréquentation, tant de la saison culturelle que des manifestations communales. Après le repli dû à la crise de la Covid-19, le public est désormais de retour dans les salles de spectacles et c'est avec enthousiasme que la Commune de Veyrier observe une participation grandissante des Veyrites à l'offre culturelle. Cette dernière, composée d'une multitude de propositions aussi variées que passionnantes, semble donc fidéliser une part toujours croissante de la population Veyrite.

Éléments phares

Parmi les événements et activités organisés par l'équipe Culture et manifestations en 2023, deux éléments sont à retenir.

Depuis l'inauguration de la Salle Grand-Salève fin 2022, tous les événements culturels communaux sont organisés dans l'espace Grand-Salève, soit :

- Concerts et spectacles dans la salle « Grand-Salève » au rez-de-chaussée et
- Expositions au 2ème étage dans la salle « La Mansarde ».

La nouvelle Salle Grand-Salève offre un espace d'expérimentation grandiose pour l'accueil d'une multitude de projets culturels des plus variés, allant du format intimiste assis, jusqu'au concert grand public debout. Qui dit nouvelle salle, dit aussi technique moderne ! En effet, outre la grandeur de la salle, l'équipement audio et vidéo de pointe permet d'accueillir à Veyrier des artistes d'envergure tel que la chanteuse Fatoumata Diawara, le chorégraphe Alexander Vantournhout ou l'humoriste Thomas Wiesel.

Du côté des manifestations officielles, en 2023 pour la première fois, la fête nationale du 1er août s'est déroulée avec succès au parc du Grand-Donzel. Grâce à ce vaste périmètre et à une météo magnifique, la manifestation a accueilli environ deux fois plus de personnes que lorsqu'elle se déroulait au centre du village. De nombreuses animations ont pu être proposées au public comme du théâtre de rue en déambulation sur le site, un concert rock-soul, une cérémonie officielle champêtre sous un arbre suivie d'une soirée dansante avec un DJ.

Saison culturelle

En 2023, 17 événements culturels, dont 6 concerts, 3 spectacles, 3 expositions, 1 projection de cinéma, 1 conférence et 3 événements pluridisciplinaires ont été organisés.

Concerts

- **4 février : Vieux Farka Touré**, surnommé le Jimi Hendrix du Sahara, un musicien au service de la tradition musicale malienne, en collaboration avec le Festival Antigél.
- **12 mars : Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois**, avec une nouvelle création pour jeune public et familial intitulé « De Pied en Cap ».
- **28 avril : Xavier Michel & Félix Bergeron**, « J'irai lire sur vos murs », prose poétique adaptée du recueil de Xavier Michel, mêlant instruments organiques et sons électroniques.
- **11 mai : Estelle Revaz**, violoncelliste et **Christian Chamorel**, pianiste, un concert emmené par deux musiciens dont la renommée n'est plus à démontrer pour un récital d'inspiration populaire.
- **5 octobre : Orchestre de Chambre de Genève**, quatuor à cordes, démarche d'ouverture vers les jeunes publics dans les écoles et concert issu du répertoire classique.
- **17 novembre : Fatoumata Diawara**, artiste qui évolue entre tradition et modernité, comptant parmi les égéries des voix de l'Afrique de l'Ouest. En collaboration avec le festival Les Créatives.



Fatoumata Diawara



Orchestre de Chambre de Genève, quatuor à cordes

**Thomas Wiesel**

Spectacles

- **16 et 17 février : Les Pique-Meurons sur scène**, 20 ans plus tard, retour sur scène des protagonistes de la série télévisée à succès.
- **2 juin : Cinzia Cattaneo**, humoriste de la nouvelle vague du stand up suisse romand et habituée des scènes parisiennes.
- **13 octobre : Thomas Wiesel «Travail»**, nouveau spectacle où l'humoriste s'en prend au sacro-saint monde du travail en épargnant personne !

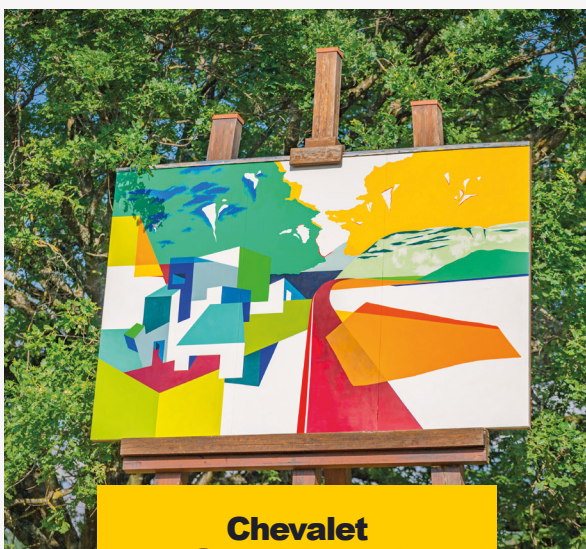


Expositions



Faïk Al Aboudi

- **2 au 19 mars : Faïk Al Aboudi** « Profondeurs de la civilisation », exposition de peintures mettant en avant les symboles et écritures anciennes qui remontent aux origines mésopotamiennes de l'artiste.
- **12 mai au 8 juin : Chevalet de Grand-Donzel, Alexandra Häberli**, performance artistique permettant au public de découvrir le processus de création de l'artiste qui s'intéresse aux différentes formes et espaces que notre environnement nous réserve.
- **20 septembre au 11 octobre : La Mémoire de Veyrier** « Histoires d'eau », exposition sur le thème de l'eau et des multiples facettes de cet élément vital de notre Commune avec l'appui de différents supports riches et variés.
- **9 au 26 novembre : Les artistes veyrites s'exposent**, cinq artistes locaux engagés dans le monde artistique ayant développé leur style personnel. Pierre Agoston, Maria Lopo, Régis Rácz, Jean-Philippe Vigniel, peinture, et Daniel Widmer, photographie.



**Chevalet
Grand-Donzel**



**La Mémoire de Veyrier
« Histoires d'eaux »**

Conférence

- **19 octobre** : **Eric Achkar** « Le ciel étoilé et l'Univers », sous l'expertise de l'ancien président de la Société Astronomique de Genève, une présentation de l'astronomie et des astres de notre système solaire, une soirée aux confins de l'Univers.

Événements pluridisciplinaires

- **31 mars au dimanche 2 avril** : **GIFF Unlimited**, présentation inédite d'œuvres en réalité virtuelle et découverte des horizons infinis du numérique.
- **12 et 13 septembre** : **Alexander Vantournhout** « Vanthorhout », exploration entre l'homme et l'objet, une gestuelle complexe pour une performance très physique.



GIFF Unlimited



Cinéma

- **22 novembre : Filmarcito** « Un regard à hauteur des enfants », présentation d'un court métrage pour jeune public et organisation d'un atelier créatif inspiré du film projeté. En collaboration avec le Festival FILMAR.

Manifestations communales

La Fête des Promotions scolaires s'est déroulée le vendredi 30 juin à Grand-Donzel avec ses animations pour les écoles en journée et, en soirée, son cortège au départ de l'école de Grand-Salève, ses stands de restauration et son bal de fin de soirée. Un événement apprécié par toutes et tous.

La Fête du 1er août s'est tenue pour la première fois à Grand-Donzel, avec des animations et un concert en début de soirée qui ont ravi le public présent. La Fanfare « L'Echo du Salève » a ouvert la partie officielle qui s'est déroulée en extérieur, avec les discours de Mme Aline TAGLIABUE maire, M. Alain PAUTEX, président du Conseil municipal et trois invités membres de la Jeunesse de Veyrier. Des braseros ont illuminé le lieu de fête à l'issue de la cérémonie. La soirée

s'est achevée sur la piste de danse pour bon nombre d'habitants de la Commune.

La Vogue était de retour au centre du village du 22 au 24 septembre avec ses traditionnels stands d'artisanat, de restauration sous la grande tente, de concerts, d'animations culturelles et pour les enfants. Lors de cet événement, Le Burnous (Association d'anciens Spahis) sous la houlette de la Mémoire de Veyrier a remis aux habitants de Veyrier une distinction pour les bons soins apportés aux soldats Spahis les 20 et 21 janvier 1941, lors de leur passage dans notre Commune. Cette médaille a été remise symboliquement à Mme Aline TAGLIABUE, maire. Nous profitons de cette occasion pour remercier le comité de la Vogue ainsi que le cartel des sociétés de leur implication dans cette manifestation.

L'organisation du **Marché de Noël** du 15 au 17 décembre sur l'esplanade et à l'intérieur de l'ancienne salle communale avec une trentaine d'artisans, des stands de nourriture, des animations et ateliers, sans oublier la visite du Père Noël.



Marché de Noël

Communication

En 2023, la communication de la Commune a connu des avancées significatives. Le site web a été régulièrement mis à jour pour promouvoir les actualités et événements locaux, avec l'ajout de nouvelles pages et fonctionnalités telles que la page «Manifestations communales» et l'inscription en ligne pour les mercredis de la petite enfance. Le site compte désormais 122 pages. Les supports de communication ont également été revus pour correspondre à la charte graphique, ce qui a renforcé la cohérence et la reconnaissance des tout-ménages par les habitants.

Sur les réseaux sociaux, la Commune a étendu sa présence, avec, notamment, sa page Facebook qui transmet les informations concernant les manifestations communales et les activités culturelles. Elle compte 888 abonnés. Ces publications sont appréciées, notamment les retours en images sur les événements locaux. Le compte Instagram, qui compte 1'487 abonnés, a également été actif, avec des publications régulières et une stratégie axée sur la diffusion d'informations officielles et de campagnes de sensibilisation. Une collaboration avec la Police municipale a permis de sensibiliser la population à la prévention contre les cambriolages. De courtes vidéos publiées sur Instagram dans l'onglet « réels » ont permis de mettre en avant les décorations d'automne et de Noël ainsi que la boîte aux lettres du Père Noël.

L'équipe des petits lutins de la mairie a travaillé dans la bonne humeur afin de répondre aux enfants qui avaient déposé un courrier dans cette boîte aux lettres.

Le calendrier 2024 a été élaboré avec soin, après un travail approfondi de recherche historique. Le compte-rendu administratif et financier 2022 a été présenté dans le respect de la charte graphique, en version imprimée ou PDF.

Des photos et des vidéos ont été prises tout au long de l'année afin d'agrémenter les réseaux sociaux, mais aussi de renouveler les images présentes sur le site internet.

Le pôle communication a également été actif dans la production de divers tout-ménages et affiches, avec des thèmes allant de la prévention des cambriolages à la sensibilisation à l'économie d'énergie.

Comme chaque année, la Commune a collaboré avec le journal Vivez Veyrier qui offre aux habitants six parutions annuelles distribuées par voie postale. Au centre de la publication se trouvent les pages officielles éditées par la Commission municipale d'information, comprenant notamment le résumé des séances du Conseil municipal par une journaliste, la situation des chantiers en cours, des informations urbanistiques et environnementales, ainsi que des rappels destinés à sensibiliser la population sur des thèmes d'actualité, tels que la manière de trier les déchets, la présence du moustique-tigre dans la région, ou sur les règles à observer pour le bien-être et le respect de tous.



Journal Vivez Veyrier

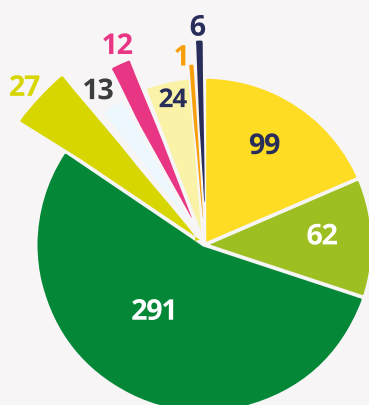
Cohésion sociale

Service social de proximité

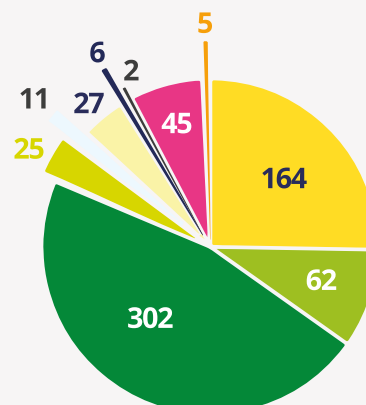
Lors de l'année 2023, le service social a suivi 164 dossiers dont 62 nouvelles situations. Un accompagnement à court et à moyen terme, des visites à domicile et une aide financière ponctuelle sont possibles.

La majorité des bénéficiaires avaient entre 25 et 44 ans, suivis par les personnes de 65 à 79 ans. En ce qui concerne les aînés de 80 ans et plus, les entretiens ont été effectués essentiellement à domicile, en fonction des capacités de mobilité de chacun. Les entretiens à domicile peuvent également se faire pour toute personne le nécessitant pour des raisons de mobilité.

La grande partie des tâches du service a été de répondre aux demandes de prestations individuelles avec un accompagnement social. Ceci notamment pour des personnes nécessitant un soutien pour des démarches administratives auprès du service des prestations complémentaires, de l'Hospice général ou de l'assurance invalidité. Le service a aussi été sollicité pour des problématiques diverses : logement, divorce, deuil, entrée en EMS, demandes de fonds, problématiques de voisinage, isolement, permis d'établissement, endettement ou précarité. Enfin, le service social contacte et voit régulièrement des personnes âgées isolées, ce qui permet de maintenir un lien.



**Statistiques
2022**



**Statistiques
2023**



Par ailleurs, des demandes de fonds à la Commune et dans diverses fondations ont été effectuées. Des bons alimentaires (CARITAS), des attestations pour les Colis du Cœur, des bons pour le vestiaire social du Centre social protestant et Caritas ont été distribués pour des personnes se trouvant dans une précarité importante. Le service a de plus été sollicité par des personnes sans statut légal habitant sur la Commune, ce qui implique des démarches diverses et d'éventuelles orientations vers des services spécialisés.

Enfin, 37 personnes ont fait appel au service social pour une problématique de logement. La Commune n'ayant pas d'hébergement d'urgence, le service se retrouve parfois bien démuni face à ce problème et notamment pour des personnes non aidées financièrement par l'Hospice général.

Collaborations

Le service social travaille en coordination avec les réseaux communaux, comme l'Imad, le Fil d'Argent, le Centre de loisirs (CLV), les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les médecins, les écoles, les diverses institutions de la petite enfance, la police municipale et le voisinage. Il collabore aussi avec les réseaux cantonaux tels que les HUG, le bureau de l'intégration des étrangers, l'Hospice général, Caritas, le Centre social protestant et diverses associations pour répondre à la demande de la population.

Des séances ont été organisées avec différentes communes pour évoquer des situations difficiles. Des rencontres avec des institutions comme l'Hospice général et l'ASLOCA ont notamment été réalisées ce qui a permis d'améliorer la compréhension de procédures relativement complexes.

Le service a rencontré l'Imad, antenne de maintien à domicile, l'Hospice général via le Centre d'action social de Carouge, Veyrier et Troinex afin de faire connaissance du nouveau responsable

et dans le but de renforcer notre collaboration. Enfin, une rencontre avec une partie de l'équipe socio-éducative de la Maison Olaïa située sur le plateau de Vessy a été réalisée. Ce foyer profite d'un cadre de vie paisible tout en étant à proximité des commerces. Elle reçoit des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA), âgés de 12 à 18 ans. Elle leur assure un accueil bienveillant et rassurant, ainsi qu'un accompagnement éducatif.

Le service social se trouvant dans les locaux de l'IEPA des Rasses, l'assistante sociale a pu participer à plusieurs événements comme, par exemple, des repas festifs proposés une fois par mois à l'IEPA ou à diverses fêtes.

Évènements du service de la Cohésion sociale

Sortie des aînés

Cette année, deux sorties au Fort des Rousses ont été organisées, pour découvrir les magnifiques caves d'affinage de comté qui y sont cachées. Le voyage en car a permis d'admirer d'abord les paysages typiques du Jura français puis, après une pause gourmande au bord du lac de l'Abbaye, ceux du Haut-Bugey et de ses beaux lacs. En raison de la canicule et des recommandations du médecin cantonal, la sortie prévue le 25 août 2023 a dû être déplacée au 4 octobre 2023. Cette décision n'a malheureusement pas permis à toutes les personnes inscrites initialement de venir ce qui explique le plus petit nombre de participants qu'habituellement.

L'organisation de ces événements se fait en collaboration avec l'assistante sociale communale qui, grâce à son expertise et connaissance de la population, permet un choix répondant aux besoins des personnes concernées. Une infirmière de l'Imadd a par ailleurs accompagné chaque sortie.

Le traditionnel repas à l'Auberge du Grand-Donzel, pour les personnes à mobilité réduite ou ne souhaitant pas partir toute une journée avec un car, a été un véritable succès. C'est un rendez-vous annuel que nos aînés apprécient pour sa convivialité et les délicieux plats proposés par le cuisinier du lieu.

Quelques chiffres :

Visite du Fort des Rousses

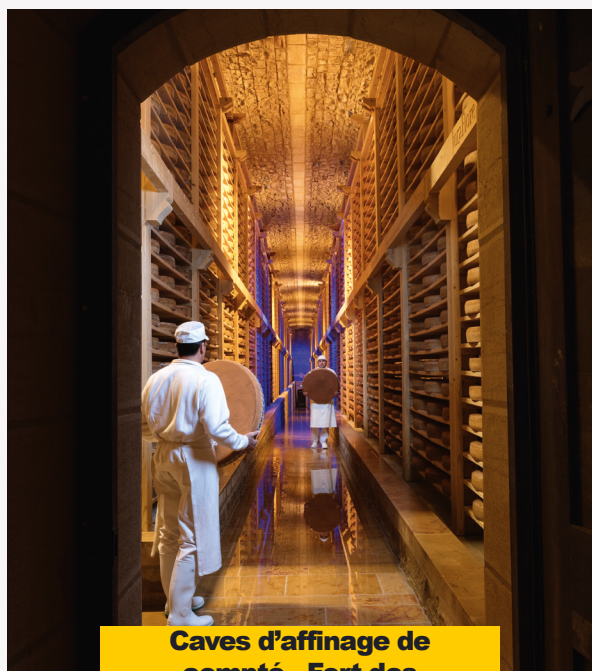
- 30 août 2023 : 76 participants, âgés entre 66 ans et 90 ans.
- 4 octobre 2023 : 50 participants, âgés entre 65 ans et 89 ans.

Repas à l'Auberge du Grand-Donzel

- 6 septembre 2023 : 100 participants, âgés entre 67 ans et 95 ans.

Noces d'Or et de Diamant

Chaque année, en décembre, la Commune souhaite honorer les couples comptant 50 voire 60 ans de mariage. Sur 19 couples fêtant leur anniversaire cette année, 8 sont venus partager le délicieux repas préparé par Gilbert Renaud à l'Auberge communale du Grand-Donzel. Ils ont été accueillis par les autorités communales et le service de la Cohésion sociale pour un moment de partage convivial et plein d'émotions. Tous les couples ont reçu un panier garnis préparé par le marché à la ferme Chavaz.



**Caves d'affinage de
comté, Fort des
Rousses**



**Noces d'Or et de
Diamant**

Atelier impôts

Un atelier impôts pour les jeunes de 18-25 ans a été organisé. La Commune a eu la chance de pouvoir bénéficier de la présence de collaborateurs de l'administration fiscale cantonale et des jeunes d'Espace entreprise tous venus bénévolement. Les TSHM ont aussi été présents afin de pouvoir se présenter aux jeunes et éventuellement créer des liens.

Promotions citoyennes

En 2023, les communes de Veyrier et Troinex se sont réunies pour créer une nouvelle version des promotions citoyennes et ainsi fêter le passage à la majorité des citoyens des deux communes. Cette organisation a été une première pour le service de la Cohésion sociale et a eu lieu au centre sportif du Grand-Donzel. Les jeunes majeurs ont été reçu avec un buffet et un spectacle de football freestyle avec la présence de deux champions mondiaux de cette catégorie. Le FC Veyrier Sports a eu la gentillesse de prêter une dizaine de ballons pour l'occasion.

Actions canicule

Dans le cadre du plan canicule, le service de la Cohésion sociale a participé aux diverses séances organisées par le Service du médecin cantonal (SMC) afin d'évaluer les actions à mettre en place au sein des diverses communes genevoises. Comme chaque année, le service a appelé des personnes vulnérables lors des périodes de canicule. Le listing des personnes à contacter a été réalisé avec l'aide de jeunes encadrés par l'équipe des TSHM. Ils ont contacté l'ensemble des personnes présentes sur les listes fournies par le SMC. Ensuite, le service social a contacté les personnes ayant mentionné être en accord avec le fait qu'on les contacte.

Atelier impôts



Promotions citoyennes

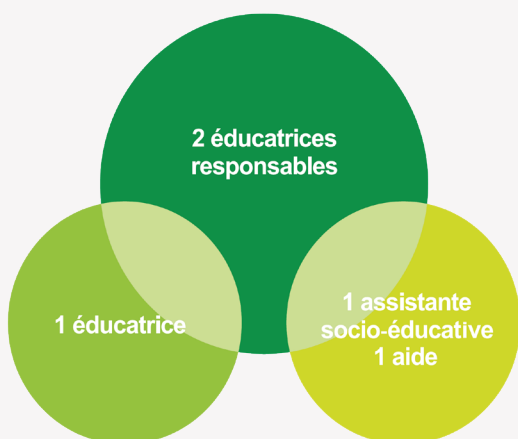
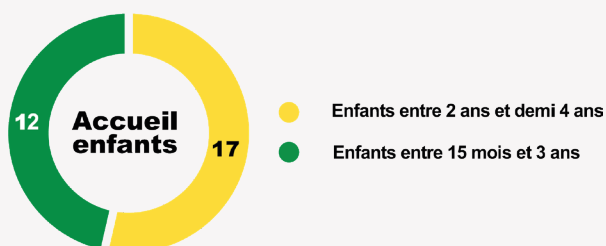
Petite enfance

Organisation

EVE Bois Gourmand

L'EVE Bois-Gourmand, anciennement jardin d'enfants Pitchoun, a été municipalisé à la rentrée scolaire 2023 et a accueilli 17 enfants âgés entre 2 ans et demi et 4 ans le matin et 12 enfants âgés entre 15 mois et 3 ans l'après-midi. Elle offre aussi la possibilité de rester pour les repas à 10 enfants qui fréquentent l'institution le matin. L'équipe est composée de deux éducatrices responsables, d'une éducatrice, d'une assistante socio-éducative et d'une aide.

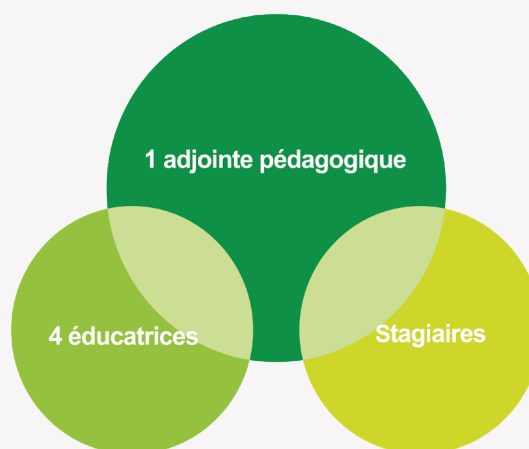
Matin	17 enfants
Après-midi	12 enfants
Total	29 enfants
Repas	10 enfants



EVE Tour-de-Pinchat

L'EVE Tour-de-Pinchat a accueilli une trentaine d'enfants âgés de 12 mois à 4 ans : 18 enfants de 2,5 ans à 4 ans dans le groupe du matin et 12 enfants de 1 à 2,5 ans dans le groupe de l'après-midi. Les enfants sont accompagnés par une équipe de cinq personnes, composée d'une adjointe pédagogique et de quatre éducatrices. Par ailleurs, une stagiaire de 2ème année de l'Ecole Supérieure d'Educateurs-trices de l'Enfance (ESEDE) a rejoint l'équipe durant 2 mois et une collaboration a eu lieu avec une psychologue au sujet des doudous et des lolettes.

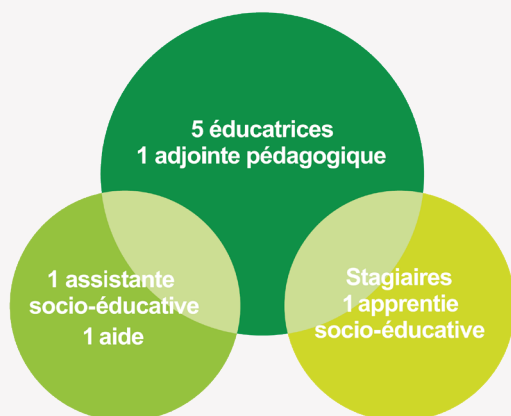
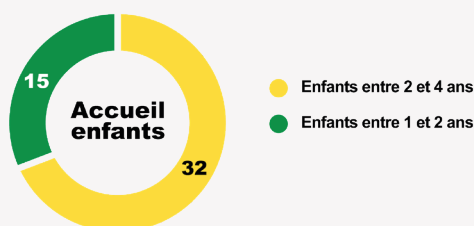
Matin	18 enfants
Après-midi	12 enfants
Total	30 enfants
Repas	10 enfants



EVE Grand-Salève

L'équipe de l'EVE Grand-Salève est composée d'une adjointe pédagogique, de cinq éducatrices, une assistante socio-éducative, une aide, une apprentie socio-éducative ainsi que divers stagiaires tout au long de l'année scolaire. Cette institution a accueilli 32 enfants le matin entre 2 et 4 ans avec repas à midi pour 12 d'entre eux et 15 enfants l'après-midi entre 1 et 2 ans.

Matin	32 enfants
Après-midi	15 enfants
Total	47 enfants
Repas	12 enfants



Pédagogie

Toute l'équipe de EVE Bois-Gourmand a suivi une formation de 2 ans intitulée « Jouer c'est Magique », formation qui vient du Canada et qui a guidé les collaboratrices dans la façon de travailler et dans la mise en place des « coins » pédagogiques (moteur, art, manipulation, eau

et sable, construction). Ces coins sont changés environ toutes les 3 semaines. Seul le coin livre ne disparaît jamais.

Depuis plusieurs années maintenant, les EVE Grand-Salève et Tour-de-Pinchat travaillent en s'inspirant de la pédagogie de l'itinérance ludique en mettant en place des univers ludique.

Thèmes de l'année

Au sein de EVE Bois-Gourmand, le thème de l'année a été « les couleurs ». Une couleur par mois. Les couleurs les ont accompagnés dans leur habillage (2x par mois les enfants et le personnel éducatif venaient habillés dans la couleur du mois), dans diverses chansons et poésies ainsi qu'à travers divers bricolages.

A l'EVE Tour-de-Pinchat, ce sont les véhicules qui ont été au centre des activités et univers ludiques proposés par l'équipe éducative. Ce thème a été au cœur des histoires, des chansons et des univers ludiques avec, par exemple, des parcours routiers pour les petites voitures ou les véhicules de chantier avec diverses matières et accessoires comme du sable, de la terre ou des bouchons. Le groupe a également pris le bus pour faire des sorties au bord du lac, prendre la « mouette » pour traverser la rade ou encore prendre le tram.

A travers la pédagogie de l'itinérance ludique, l'équipe de EVE Grand-Salève a su être inventive et imaginative pour créer des univers en lien avec le thème 2023 qui était le « monde merveilleux ». Ainsi, des chansons sur les licornes, des histoires féeriques et plus encore ont permis aux enfants de vivre cette année dans les contes et les songes. Les univers ludiques sont créés avec pour but de développer le langage, la créativité, le développement moteur et cognitif. L'équipe éducative est formée et s'informe régulièrement sur les évolutions de diverses pédagogies. Ceci, afin de rester en accord avec l'évolution de la société et le développement des enfants.

Activités des EVE

EVE Bois-Gourmand

A l'EVE Bois-Gourmand, une fois par semaine, aussi bien le matin que l'après-midi, des enfants de 3P de l'école sont venus pour un moment de lecture. La collaboration a été réalisée avec deux maîtresses de l'école et ceci a donné la possibilité aux écoliers de venir lire des histoires aux enfants accueillis à l'EVE.

Dès que le temps le permettait, les enfants des deux groupes pouvaient profiter du préau et de la forêt alentour. Le samedi avant la rentrée scolaire, l'équipe a organisé un petit déjeuner offert à toutes les nouvelles familles. Ce moment a permis de faire connaissance avec les enfants et leurs parents et a été très apprécié par tous. Enfin, l'institution a fêté l'Escalade et un calendrier a été confectionné avec les enfants permettant une visualisation du temps jusqu'aux fêtes de Noël.



EVE Tour-de-Pinchat

L'équipe éducative de EVE Tour-de-Pinchat a organisé une sortie afin de se rendre l'exposition « Animali » organisée par La Julienne à Plan-les-Ouates. Cette exposition originale était dédiée au designer italien Enzo Mari, à qui l'on doit le design de la cocotte « Le Creuzet » et à son puzzle « 16 Animali ». Les enfants ont pu jouer avec les pièces géantes du puzzle mais

également avec du matériel divers comme des cailloux ou du bois et un rétroprojecteur pour créer des ombres chinoises ou des assemblages de feuilles colorées et transparentes le tout projeté sur un grand écran.

Comme chaque année, le groupe a visionné les films du Mini Black Movie en collaboration avec la maison de la Créativité, en créant, dans l'institution une atmosphère « cinéma » avec ticket pour entrer dans la salle et popcorn au goûter. A Noël, une conteuse a ravi les enfants avec plusieurs petites histoires. Pour la traditionnelle course d'école, les groupes du matin et de l'après-midi ont été réunis et se sont rendus à pied à la ferme du Val d'Arve. Après avoir rendu visite aux poules, coqs, oies et autres gallinacées, un pique-nique a eu lieu à l'ombre des arbres du plateau de Pinchat.



EVE Grand-Salève

Pour EVE Grand-Salève, l'année 2023 a permis de nombreuses sorties au sein de Veyrier-village, dans les divers parcs de la Commune, une course d'école à la Maison de la Créativité ainsi qu'un magnifique spectacle de marionnettes pour Noël.

Des réunions et des séances sont proposées aux répondants légaux afin de discuter du développement des enfants.

Formations

Des exercices d'évacuation feu sont organisés de façon régulière dans chaque institution. Cela permet de conserver les bons gestes et attitudes en cas d'urgence.

Deux formations communes à l'ensemble du personnel ont été réalisées en 2023, soit une formation octroyée par la SUVA spécifique au port de charge en adéquation avec les métiers de la petite enfance et une formation spécifique liée à la particularité de certaines problématiques comportementales rencontrées chez les enfants comme les difficultés d'adaptation comportementales chez les enfants d'âge préscolaire, et comprendre pour intervenir.

Enfin, des formations individuelles ont été suivies par diverses collaboratrices sur les thématiques suivantes : Fabrication d'instruments de musique, le stress chez le jeune enfant, la discipline positive pour la petite enfance, cours avec l'association Actifs. Et nous avons collaboré avec le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ).

Fête de la petite enfance

La fête de la petite enfance a eu lieu, sous un soleil magnifique, sur le site du Grand-Donzel le samedi 3 juin 2023 de 9h30 à 14h00. La thématique de la nature a été le fil conducteur des activités proposées par les institutions de la petite enfance présentes. Les divers ateliers proposés ont eu beaucoup de succès, tant auprès des enfants que des parents ou adultes accompagnants.

L'Association des parents d'élèves de Veyrier (APCV) a proposé son Marché aux jouets, par et pour les enfants, toujours très apprécié.

L'ensemble des infrastructures a permis une jolie disposition en petit «village», le tout encadré par des foodtrucks offrant de bons mets salés et sucrés ainsi que des glaces artisanales genevoises.



Accueil familial

*Qu'est-ce qu'une accueillante familiale ?
Que fait-elle ?*

C'est une personne formée qui accueille votre ou vos enfant-s à son domicile. Ce sont des femmes, souvent mères expérimentées d'un ou de plusieurs enfants, autorisées par le service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ), à accueillir des enfants au sein de leur domicile à la journée. Elles sont formées pour offrir aux enfants présents de bonnes conditions affectives, éducatives et matérielles en répondant à leurs besoins fondamentaux.

Le métier d'accueillante familiale est un métier exigeant et à haute responsabilité. Le bien-être des enfants accueillis est une préoccupation des accueillantes familiales. Elles mettent tout en œuvre pour garantir la sécurité des enfants par le biais à la fois de limites claires et d'un cadre bienveillant. Un véritable lien se tisse

entre l'accueillante familiale et les enfants qu'elle accueille.

Fin 2023, cinq accueillantes familiales sont en lien avec la Commune. Une se situe sur Vessy et les 4 autres à Veyrier-village. Malgré le souhait de faire connaître cette activité et d'augmenter le nombre d'accueillantes familiales, les disponibilités de garde ne sont, pour l'instant, pas encore en adéquation avec les besoins de la population Veyrite.

Pour pouvoir bénéficier d'une accueillante familiales, les parents doivent s'inscrire en liste d'attente sur le site Internet communal.

Quelques chiffres :

- Nombre d'accueillantes familiales : 5
- Nombre d'enfants accueillis : 16

Écoles

Etablissement Bois-Gourmand/Pinchat – M. Pascal PECHEUR, directeur

Effectifs :

Bois-Gourmand 15 classes pour 316 élèves

Pinchat 13 classes pour 284 élèves

Au Total 28 classes pour 600 élèves

L'année 2023 a confirmé le retour des écoles à la vie normale. Au niveau des fêtes, l'école de Bois-Gourmand a occupé le devant de la scène en organisant une fête de printemps au mois de mai, durant laquelle les élèves ont proposé un très beau concert aux différents partenaires de l'école. Elle a ensuite organisé en décembre un marché de Noël qui fut un immense succès, assorti d'un très joli bénéfice, intégralement reversé à l'association Roule pour Hugo, fondée par l'un des anciens élèves de l'école, devenu tétraplégique à la suite d'un accident. L'école de Pinchat qui avait fêté l'Escalade en décembre 2022 n'a pas organisé de manifestation en 2023 mais se réserve pour une grande fête de printemps qui sera organisée

Mutations :

Bois-Gourmand Aucune mutation

Pinchat 3 départs à la retraite

dont : Mme Véronique DUVAL
Mme Annick KAUFFMANN
Mme Christine VUILLEMENOT

en collaboration avec l'Association des Intérêts de Pinchat (AIP) en juin 2024.

Parallèlement à ces manifestations, les écoles de l'établissement ont poursuivi leurs diverses collaborations avec les acteurs communaux. Parmi celles-ci, citons « Histoires d'eau » avec la Mémoire de Veyrier, les jardins potagers des berges de Vessy et les diverses activités culturelles, notamment une très belle collaboration avec l'Orchestre de chambre de Genève. L'orchestre en classe de l'école de Pinchat a quant à lui eu l'occasion de se produire lors de différentes manifestations, notamment lors de la fête de la musique, pour le plus grand plaisir de tous.



**École
Bois-Gourmand**

Etablissement Grand-Salève/Troinex – M. Stéphane ZBINDEN, directeur

Effectifs :

Grand-Salève/Troinex 16 classes pour 346 élèves

(plus une classe d'accueil)

Pour 2023, il faut signaler une diminution du nombre d'élèves à l'école de Grand-Salève. En effet, les nouveaux 1P n'ont pas compensé le départ des 8P. Une classe a été fermée, ce qui a permis d'être un peu plus à l'aise dans les locaux car ces dernières années, l'école était bien remplie. L'année a également été marquée par les 10 ans de l'école. En effet, c'est en 2013 que l'école de Grand-Salève a été inaugurée en remplacement de celle de Veyrier-Village. Cela a donné lieu à une belle fête très appréciée de tous les participants.

La Vogue a retrouvé le préau de l'école, suite à la précédente édition qui s'était déroulée au Grand-Donzel. En effet, le désir du Cartel était de revenir à Grand-Salève ce qui n'était pas possible sans des aménagements au niveau de la sécurité pour les élèves. Suite aux réponses apportées par le président du Cartel et en concertation avec l'école, le retour dans le préau a été possible.

En décembre, la tradition de la fête de l'Escalade a pu être rétablie et la soupe a été préparée par les concierges dans les chaudrons communaux. Un tournus sur les trois écoles se poursuivra afin de perpétuer cette fête auprès de tous les élèves de Veyrier. L'Escalade a également été l'occasion d'entendre le premier concert de

Mutations :

Grand-Salève/Troinex

2 départs

dont: Mme Claire ROLFO, enseignante
Mme Isabelle BENOIT, secrétaire

l'orchestre en classe de Grand-Salève. Ce projet du DIP offre à certaines écoles la possibilité de créer un orchestre dans les classes de 7P à des élèves qui partent de zéro. D'autres projets ont animé la vie de l'école et des remerciements sont adressés à tous ceux qui se sont engagés pour Santeavscalade ou à l'APCV qui a apporté les fruits et légumes des goûters sains.

La journée sportive s'est déroulée cette année au centre sportif du Grand-Donzel et a eu un grand succès. De beaux projets sont soutenus par la Commune en particulier le potager «Graine de carotte» aux berges de Vessy ou encore le rucher pédagogique.

Le côté très minéral du préau et des façades de Grand-Salève ont amplifié l'effet caniculaire que nous avons vécu en août. À cette occasion, les élèves ont exceptionnellement eu la possibilité d'être libérés pour fuir la chaleur de l'école. Un projet de réaménagement et de végétalisation du préau est en cours, projet mené en concertation avec l'APCV, le GIAP et l'école. Il est à noter également que les élèves ont profité de nombreuses sorties et de camps pour les plus grands, avec le soutien actif du DIP et de la Commune. Cela permet aux parents de ne plus avoir à payer cette prestation.

Restaurants scolaires 2023



**Restaurant scolaire
Grand-Salève**

Le service de la Cohésion sociale gère les quatre restaurants scolaires de la Commune.

Jusqu'en juin 2023, les repas pour les écoles de Grand-Salève et de Bois-Gourmand ont été préparés par notre fournisseur, SVgroup et ses équipes. Nous tenons à les remercier pour l'excellente collaboration tout au long des 5 dernières années. En ce qui concerne les enfants de l'école de Pinchat, ceux-ci continuent à se rendre à l'EMS Maison de Vessy où les cuisiniers de l'EMS leur proposent de bons et sains petits plats.

Depuis la rentrée scolaire 2023, un nouveau prestataire, Kidelis, fournit les repas pour les écoles de Grand-Salève et de Bois-Gourmand. Cette entreprise a été choisie par le biais d'un marché public, basé sur des critères précis notamment sur la variété des menus proposés et de nombreux labels de qualités. Les repas suivent les recommandations établies par Fourchette verte.

Afin de permettre aux plus jeunes enfants de l'école de Pinchat de rester sur place à midi, un petit restaurant scolaire a été créé au sein de l'école permettant ainsi aux 1P-2P d'éviter les déplacements jusqu'à la Maison de Vessy. Cet espace a permis d'accueillir 43 enfants.

En août 2023, le personnel au sein des restaurants scolaires a été augmenté afin de répondre à l'augmentation des enfants bénéficiant de ce service, ainsi que suite à la mise en place du nouveau restaurant scolaire précité. A ce jour, 12 collaboratrices et collaborateurs ainsi que 15 bénévoles sont en charge de ces services. L'ensemble de leurs compétences est précieux pour le bon fonctionnement et l'accueil des enfants et nous les remercions de leur implication. La très bonne collaboration avec les deux responsables des secteurs du GIAP, sur la Commune, ainsi qu'avec les référentes sociales-éducatives sont à relever.



**Potager
« Graine de carotte »
aux berges de Vessy**

Fréquentation

Voici quelques chiffres représentant une moyenne des repas servis par semaine dans chacun des quatre restaurants.

Quelques enfants fréquentant les trois espaces de vie enfantine de la Commune le matin peuvent également bénéficier des repas proposés

par Kidelis. Cela représente en moyenne, par semaine, 46 repas à EVE Grand-Salève, 38 repas à EVE Tour-de-Pinchat et 27 à EVE Bois-Gourmand. Cette prestation rencontre un vif succès auprès des parents.

	2023	2022	2021	2020
Grand-Salève	810	800	776	784
Bois-Gourmand	973	925	843	793
Pinchat	568	525	642	640

Année scolaire	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Repas consommés	81'034	72'980	73'409
Enfants inscrits	811	803	771
Enfants bénéficiant du tarif GIGOGNE, pour familles nombreuses, dès 3 enfants	178	198	213
Gratuité	5	18	6

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

34 jeunes et 6 familles ont été accompagnés en 2023. La moitié des jeunes présente des difficultés d'insertion professionnelle,

familiales et ou de consommation. 50% de ces accompagnements se sont adressés à des jeunes mineurs, 34% à des majeurs et 16% leur famille.



Stage XP jeunes avec l'équipe des TSHM

Les stages XP (petits jobs)

Ces emplois représentent pour les jeunes une occasion de découvrir le monde du travail. Les emplois ponctuels servent de support à l'accompagnement éducatif pour les TSHM.

Ces jobs permettent aux jeunes de se remotiver, de s'ouvrir à l'extérieur et de développer des compétences professionnelles.

De nombreuses tâches ont été effectuées: nettoyage, rangement, déménagement, préparation d'apéritif, prévention par les pairs, création de vélos smoothie, etc.

Soit 710,5 heures, réparties entre 64 % de garçons et 36 % de filles.

Les accueils libres

Taux de fréquentation :

Mercredi 15h-19h : 40 garçons / 12 filles

Vendredi 18h-22h : 127 garçons / 66 filles

Les sorties et projets

Comme il n'existe pas une structure de loisirs prenant en charge les 12 ans et plus, l'équipe TSHM fait le choix de proposer un programme d'activités (toute l'année) permettant aux jeunes de pouvoir s'évader.

Des sorties escape games, karting, aquaparc, luge d'été, tournoi de pétanque à l'EMS des Châtaigniers, des cinémas plein-air etc. ont été organisés tout au long de l'année.

Le Veyrifest'

Le VeyriFest a enfin pris ses quartiers les 5 et 6 mai au centre sportif du Grand-Donzel. Ce festival entièrement porté par les jeunes a connu un franc succès. Le vendredi soir, 5 groupes d'artistes locaux ont enflammé la scène, suivis le samedi par 7 autres groupes, comblant de joie les spectateurs. Les stands de restauration, tenus par l'équipe TSHM et la jeunesse veyrite, ont ravi les papilles de chacun, tandis que l'après-midi du samedi était dédiée aux enfants et ados avec des ateliers de cirque, de graffitis, des initiations break-dance ou de percussions.

En 2024, la 2ème édition a eu lieu les 3 et 4 mai !



Aides humanitaires

La dotation pour l'aide humanitaire et au développement à l'étranger a pu être maintenue à CHF 143'000. De cette somme, CHF 10'000 sont alloués à l'aide d'urgence. En 2023, ce sont principalement des actions en Turquie et en Syrie qui ont été soutenues, à la suite du séisme ainsi que des actions dans la bande de Gaza.

50 % de la dotation budgétaire annuelle disponible a été attribuée à la Fédération genevoise de coopération (FGC) selon l'accord-cadre conclu avec cet organisme. La proposition de répartition finale aux associations bénéficiaires est faite par la FGC à la Commune qui l'entérine. Sur cette base, le montant de CHF 66'500 confié à cet organisme a été réparti entre les institutions mentionnées ci-dessous qui développent leurs activités à l'étranger :

Association CEAS-GE pour le projet Fourche Verte 2 visant à soutenir la production et la valorisation des ressources alimentaires locales pour améliorer la nutrition des ménages vulnérables, femmes allaitantes et des enfants dans les provinces du Bam et du Yatenga au nord du Burkina Faso.

ASVD (Amis suisses Villages Dogons) pour un projet de sécurité alimentaire et de promotion du leadership féminin dans la commune rurale de Koumantou au Mali.

Traditions pour demain pour le projet « Le poids des mots et le choc de l'image pour l'identité culturelle kichwa » qui vise à renforcer la confiance, l'estime de soi et la dignité des peuples autochtones des provinces d'Imbabura, Esmeraldas, Carchi et Sucumbios en Equateur.

emp'ACT (ex Genève Tiers-Monde) pour un projet d'empowerment des filles et adolescentes pour la restitution et la promotion de leurs droits au Pérou.

Les CHF 66'500 restant ont été répartis entre 10 associations ou fondations ayant présenté des projets en lien avec la thématique annuelle qui est la santé : Villages Unis, Métissage, Association suisse des Amis de Soeur Emmanuelle, Women's Hope International, Morija ; Sakthi Children's Home, Voix Libres, Casa Alianza, International Assistance Mission, Serve4Good et 5 associations veyrites ou associées comme telles, oeuvrant dans l'aide au développement : Lukelu, Anmwe pou Ayiti, Katuyumar, Pont du Mali et Territoire solidaire.



Dicastère finances, sécurité et administration

362

CARTES D'IDENTITÉ DÉLIVRÉES EN 2023

RÉCEPTION MAIRIE



57'543 MINUTES / AN
EN MOYENNE : 157 MINUTES / JOUR

29'333 APPELS / AN
EN MOYENNE : 80 APPELS / JOUR



49'798 MINUTES / AN
EN MOYENNE : 136 MINUTES / JOUR

19'215 APPELS / AN
EN MOYENNE : 52 APPELS / JOUR

Salle du conseil administratif



74

NAISSANCES

ÉTAT CIVIL



La Commune de Veyrier fait partie de l'arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg/Thônex/Veyrier dont les bureaux sont centralisés à la mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, tél. 022 869 41 10.

Il est toutefois toujours possible, après avoir accompli les formalités à la mairie de Chêne-Bourg, de célébrer les mariages à Veyrier, soit par un officier d'état-civil soit, sur demande, par l'un des Conseillers administratifs.

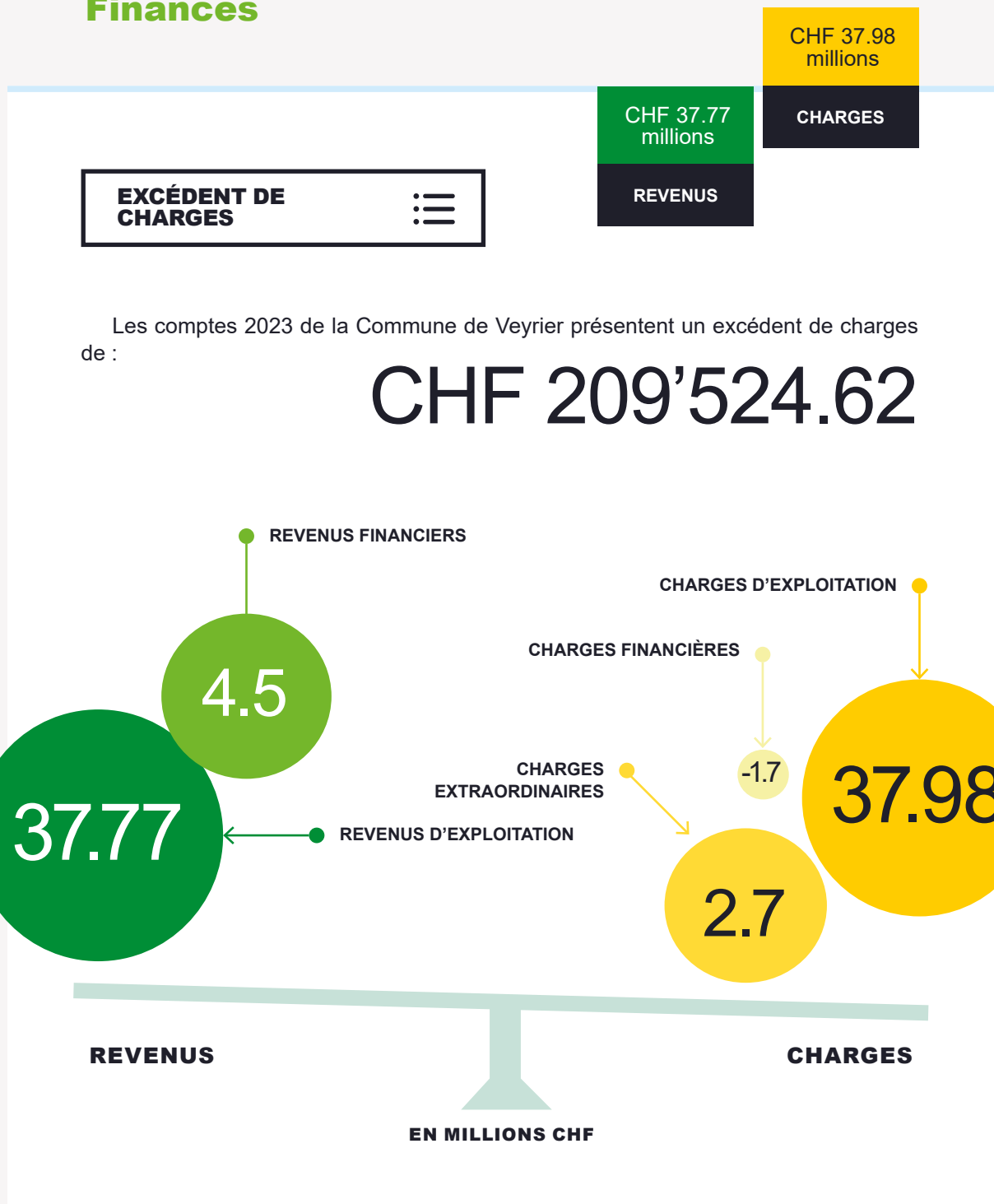
70

DÉCÈS

16

MARIAGES ONT ÉTÉS
CÉLÉBRÉS À LA
MAIRIE
EN 2023

Finances

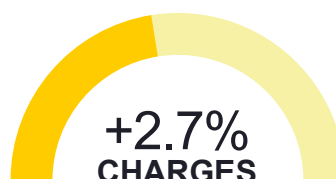




Le total des **revenus de fonctionnement** de 37'772'883.35 CHF fait ressortir une plus-value de 1'618'764.35 CHF ou de +4.5% par rapport aux prévisions budgétaires.

Les revenus opérationnels d'une commune sont majoritairement basés sur les rentrées fiscales attendues et estimées par le département cantonal des finances. L'augmentation, en 2023, provient essentiellement des recettes du fonds de péréquation intercommunale des personnes morales et des rattrapages des impôts des années antérieures.

Le nombre de centimes additionnels était, en 2023, de 38 centimes après la réduction d'une unité introduite dès 2011. Il a été réduit à 37 centimes lors du vote du budget 2024.



Les **charges de fonctionnement s'élèvent** quant à elles à 37'982'407.97 CHF, soit une augmentation de 991'624.97 CHF ou 2.7% par rapport au budget. La variation provient principalement des amortissements extraordinaires. Cet élément n'est pas structurel et n'a pas d'incidence à long terme. La charge par habitant s'élève à 3'185.37 CHF, alors qu'elle était de 3'237.49 CHF en 2022. Enfin nous relevons que, comparé à l'exercice 2022, les charges sont inférieures de 660'272.34 CHF ou -1.7%.

Les revenus totaux sont inférieurs de 2'383'954 CHF ou -5.8% aux comptes 2022. Les dépenses nettes d'investissement 2023 ont été inférieures à 2022 et se chiffrent à 6'056'375.68 CHF. Ceci tient compte des recettes qui se montent à 86'036.95 CHF.

L'autofinancement atteint, pour 2023, le montant de 7'192'676.48 CHF

en tenant compte du résultat annuel et des amortissements de 7'402'201.10 CHF. Il couvre, de ce fait, le financement des travaux réalisés en 2023 pour des équipements publics pour lesquels des crédits ont été votés par le Conseil municipal ces dernières années et dont voici ci-après les éléments les plus significatifs :

Dépenses nettes d'investissement 2023

Réfection de la toiture de l'école de Bois-Gourmand	1'343'082
Crédit d'étude Ecole des Grands Esserts	1'165'672
Contribution 2023 au Fidu	564'200
Crédit d'étude pour les espaces publics des Grands Esserts	489'143
Aménagement des espaces publics Grands Esserts	320'940
Concours équipement communal mixte	287'597
Périmètre Gd-Salève - salle communale	266'471
Réfection coll. collectifs privés Rte de Veyrier 148	252'069
Travaux DD5 Rte de Vessy / Rte de Veyrier - ch. du Pacage	193'910
Crédit d'études collecteur l'Arve	177'705
Collecteurs DD6 - Route de Vessy vers le pont de Vessy	125'279
Les Etournelles - installations fixes	116'205
Surélévation caserne pompiers - étude	109'749
Remise en état sanitaire des locaux foot Gd-Salève	108'253

Le Conseil administratif a pris connaissance avec intérêt des données fiscales 2023 reçues de l'administration fiscale cantonale permettant à notre service financier de boucler les comptes 2023 lesquels se soldent par un excédent de charges de 209'524.62 CHF. La situation financière demeure saine et la fortune est conséquente. En effet, le capital de la Commune reste à un niveau très élevé (104.6 millions de CHF).

Dans les constats positifs, il faut noter la volonté d'optimiser les mouvements de trésorerie qui ont permis de réduire la dette communale de 5 millions de CHF, ce qui est loin d'être négligeable en sachant les emprunts importants que la Commune va devoir souscrire dans les années à venir pour financer les différents projets liés à notre volonté d'apporter des infrastructures en relation avec les besoins de la population.

Nous constatons à nouveau un écart significatif (+ 4.8%) entre les estimations des recettes fiscales que nous recevons de l'administration fiscale cantonale des contributions pour établir le budget annuel, et les chiffres finaux fournis 18 mois après par la même administration.

Cet écart positif provient de l'augmentation du montant attribué à Veyrier grâce à la péréquation intercommunale des personnes morales. Les rattrapages d'impôts pour les années antérieures sont à nouveau importants, mais en diminution par rapport aux années précédentes.

Ces ressources sont primordiales pour maintenir le cap que nous avons fixé en début de cette législature, à savoir, principalement, adapter les infrastructures communales aux normes environnementales, fournir des prestations pérennes aux associations communales, assurer un soutien aux habitants concernés par des situations sociales délicates et permettre à notre administration d'offrir des prestations aux habitants de Veyrier en rapport avec la qualité de vie d'une commune de 12'000 habitants. Des défis que nous nous réjouissons de continuer à mener en parfaite collaboration avec le Conseil municipal.

La fiduciaire, mandatée par la Commune, a procédé au contrôle de nos comptes et les a trouvés conformes. Nous la remercions de sa collaboration, de même que le service financier de la Commune.

Ressources humaines

Mouvements du personnel communal

L'administration communale a traité 144 mouvements dans son personnel au cours de l'année 2023, soit :

Personnel de l'administration communale



Elle a offert à 27 jeunes de la Commune l'opportunité d'accomplir un job d'été.

L'administration compte un effectif de collaborateurs fidèles. Cette année, nous félicitons chaleureusement :

- Mme Isabelle BARBOSA, employée de cuisine, pour son 10^e anniversaire de collaboration.
- M. Jérôme BONALDI, jardinier, et M. Sacha VEYRAT CHARVILLON, employé polyvalent, pour leur 20^e anniversaire de collaboration.

Quelques chiffres

Au 31 décembre 2023, les effectifs de la Commune se montent à 96 personnes, respectivement 57 collaboratrices et 39 collaborateurs, pour un équivalent de 72.35 ETP (équivalent temps plein).

L'ancienneté moyenne se situe à 7 ans, pour les femmes comme pour les hommes.

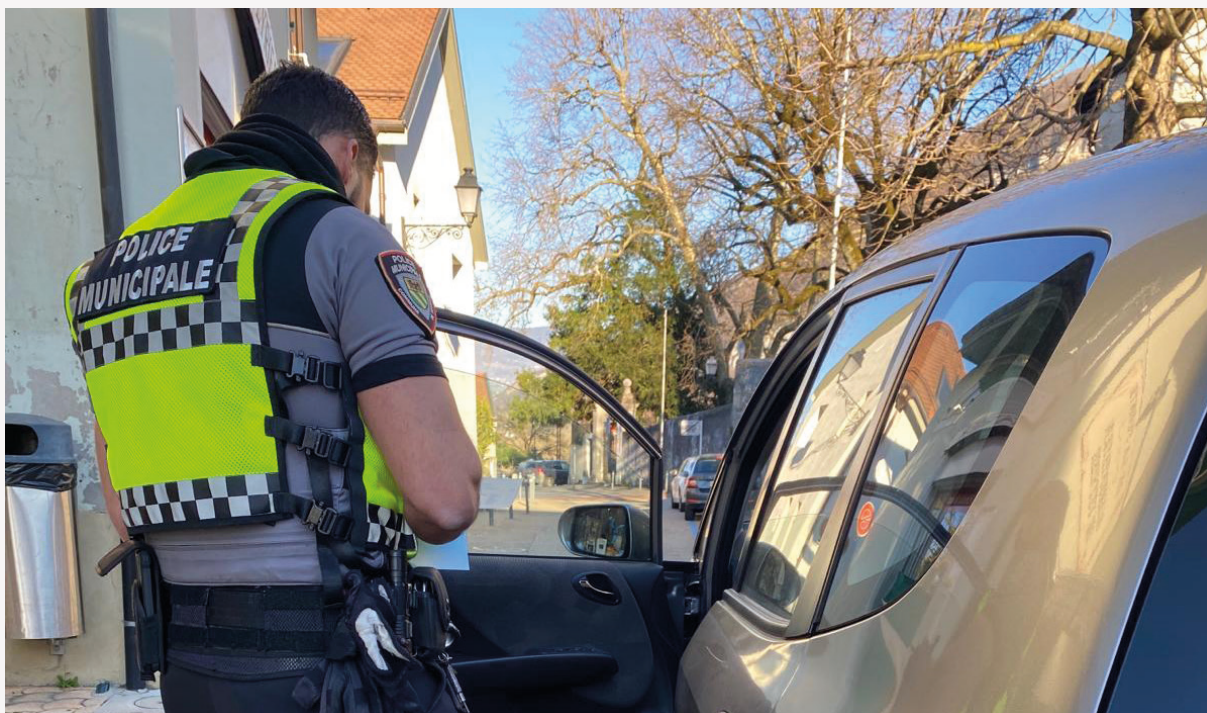
L'âge moyen se situe à 51 ans pour les femmes et à 45 ans pour les hommes.

La direction de l'administration communale est composée 4 femmes et 4 hommes.

15 processus de recrutement, 493 candidatures, 96 entretiens.

137 journées de formation ont été suivies par les membres du personnel, pour un total de 964 heures.

Police municipale



Le rôle des agents est d'assurer la sécurité de proximité en luttant contre les incivilités, la délinquance, notamment aux abords des écoles, dans les parcs publics et lors des manifestations organisées par la Commune.

La mission des APM repose fondamentalement sur le strict respect des réglementations établies tant au niveau communal, cantonal que fédéral. Au cours de leurs interventions, ils ont procédé à 5 arrestations provisoires et ont rédigé 61 rapports de contravention. Ces interventions se sont principalement concentrées sur les infractions au code de la route, mais ont également englobé des violations de la législation sur les stupéfiants, la réglementation relative aux chiens, ainsi que la loi sur la police rurale.

En outre, 7 amendes d'ordre ont été émises pour des cas de consommation de stupéfiants, complétées par plus de 51 amendes administratives, principalement en lien avec des infractions aux règlements communaux.

Concernant le traitement des affaires pénales, les agents se sont rendus à 8 reprises au groupe judiciaire de la Servette pour rédiger les rapports et procéder aux auditions des personnes prévenues. Par ailleurs, une trentaine de contrôles de circulation ont été effectués sur l'ensemble du territoire communal, entraînant parfois l'arrestation provisoire de plusieurs conducteurs pour divers délits relevant de la LCR. En complément, des contrôles de circulation ont été conduits sur divers axes et sites communaux, ciblant diverses problématiques sécuritaires spécifiques.

Dans le cadre de leur engagement communautaire, les APM ont également œuvré à la résolution de problèmes dans les quartiers, participant activement aux assemblées de résidents, de copropriété, et autres rencontres locales. Cette implication a permis de renforcer les liens avec les habitants et de mieux comprendre les enjeux spécifiques à chaque quartier, favorisant ainsi une approche plus personnalisée et efficace dans la gestion des problèmes de sécurité.

En collaboration étroite avec la Police cantonale, les agents ont également organisé des opérations de contrôle, à la fois préventives et répressives, sur la voie publique. La police municipale a de plus initié différentes actions de prévention, incluant 117 opérations «Prédire» devant les établissements scolaires, visant à sensibiliser, dissuader et réprimer. Enfin, mensuellement, la police municipale se rend au poste de police de Carouge pour un échange d'informations sur les diverses problématiques communes.

Dans le cadre de leur mission de contrôle du stationnement, les APM et les contrôleurs du stationnement ont délivré 4'249 amendes d'ordre concernant la LCR. Les contrôleurs, véritables couteaux suisses au sein de l'équipe, assurent également diverses autres responsabilités. En effet, en plus du contrôle du stationnement, ils secondent le service pour de nombreuses tâches et besoins annexes. Parmi leurs fonctions, ils s'occupent de vider le parcomètre du parking de l'Uche et de la caisse dans le parking du village.

En parallèle à ces activités, une campagne de porte à porte a été menée sur plus de 588 logements afin de sensibiliser sur la prévention et les gestes à adopter envers les cambriolages. Cette initiative visait à renforcer la sécurité et à informer les résidents sur les mesures à prendre pour prévenir les intrusions. Une communication a été faite sur Instagram ainsi que sur le site internet.

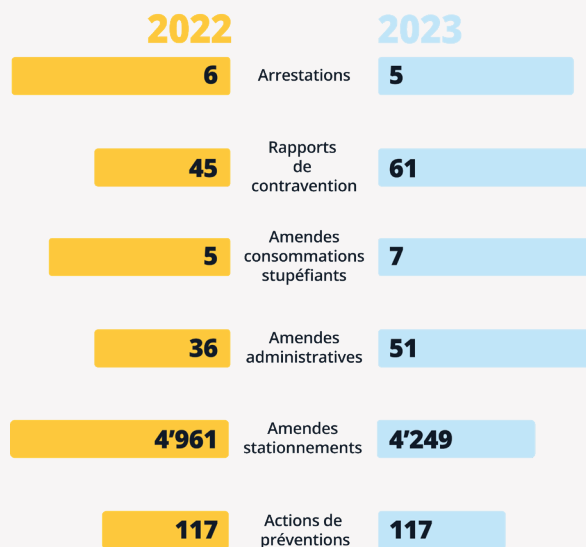
Durant l'année écoulée, le service a également tenu des séances d'information et de prévention dans les trois écoles publiques afin de sensibiliser les enfants sur les thèmes de la mobilité douce et électrique, pour qu'ils adoptent les justes comportements, attitudes et équipements. Là encore, la communication a été renforcée de manière digitale afin de sensibiliser l'ensemble de la population à ces problématiques.

Malgré ses efforts, le service doit faire face à divers défis futurs. L'augmentation de la population, la densification urbaine, la circulation routière croissante et les incivilités posent des

défis complexes. En outre, la promotion du vivre ensemble pour le bien de tous reste un enjeu essentiel pour le service, qui devra continuer à s'adapter aux évolutions de la société et à mettre en œuvre des stratégies efficaces pour assurer la sécurité et le bien-être des habitants de la Commune.

La police municipale est en service toute la semaine (du lundi au vendredi) de 7 h à 19 h l'hiver et de 7 h à 22 h pendant l'été. Des services et patrouilles sont planifiés sur les soirées et les weekends selon les situations ou événements rencontrés ou lors de manifestations programmées. Il convient de noter également qu'une agence privée de sécurité assure la surveillance de divers bâtiments communaux en dehors des heures d'ouverture.

Les activités de la Police municipale en chiffres





Patrouilleuses / eurs scolaires

Les douze patrouilleuses / eurs scolaires assurent la sécurité des enfants aux passages pour piétons suivants :

Avenue du Grand-Salève h. n° 27

Chemin des Rasses-Portier

Chemin des Rasses h. n° 98

Avenue du Grand-Salève h. n° 6

Route de Veyrier n° 264 h. Banque Raiffeisen

Chemin des Marais h. Parc de la Mouille

Route de Veyrier n° 222
angle chemin de la Salésienne

Chemin des Bois n° 220
angle route de Veyrier

Chemin de Pinchat h. École de Pinchat

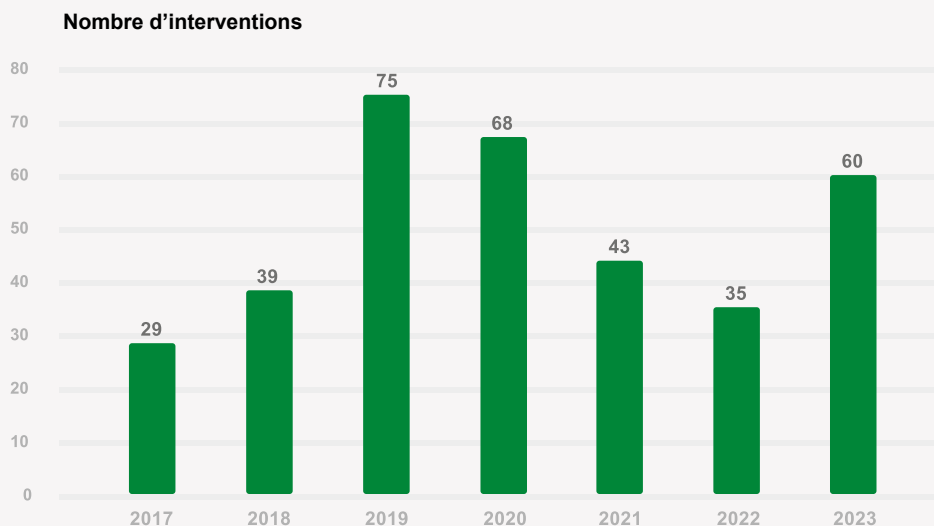
Chemin de la Tour-de-Pinchat n° 8
h. chemin de l'Argilière

Police cantonale – poste de Carouge

Le poste de Carouge assure un service de police de proximité. Le lieutenant Olivier Gaillard assume la direction du poste. Le personnel de ce poste a pour missions principales d'assurer une présence visible sur la Commune et celles avoisinantes, ainsi que de répondre aux réquisitions commandées par la centrale police. En outre, le poste est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Compagnie des sapeurs-pompiers

La compagnie a été engagée à 60 reprises en 2023, soit en nette augmentation par rapport à l'année précédente.



Engagement, exercices

La compagnie, parfois dans son entier parfois par groupes spécialisés, s'est réunie à de nombreuses reprises afin de parfaire sa formation continue. Dans le cadre de la collaboration avec

les compagnies de Bardonnex, Perly, Plan-les-Ouates et Troinex, un exercice d'envergure a été organisée sur le territoire communal le 13 mai 2023.



Sapeurs-pompiers en exercice de leur fonction

Etat-major – Service de piquet intercommunal

L'Etat-major de la compagnie s'est réuni à minima une fois par mois. Le service de piquet a été assumé, comme de coutume, conjointement avec la compagnie de Troinex.

Cours et écoles suivis

Les formations suivantes ont été effectuées :

- Module conduite
- Ecole de sous-officiers
- Cours polycom
- Cours de préposés aux appareils respiratoires
- Ecole de protection respiratoire
- Formation équipier

Admissions, retraites, démissions, jubilés, nominations et décès

Au 31 décembre 2023, la compagnie compte dans ses rangs 53 sapeurs. Elle a intégré le lieutenant Christophe Liberto, le sapeur Tiago Felipe Henrique Azevedo et les aspirants Loris Caggiula, Samuel De Oliveira Souza, Loïc Gori et Natalia Reinhard.

Le sergent-major Frédéric Perissier a fait valoir, après 25 ans de service, son droit à la retraite. Qu'il soit remercié pour les nombreuses années passées au sein de la compagnie.

L'appointé Adrien Neuenschwander et le sapeur Bastien Chabbey ont fêté leur 10ème anniversaire d'incorporation.

La compagnie a déploré, le 23 février 2023, le décès de notre retraité Jean-Pierre Zonca.

Association JSP Genève-Sud

Suite à sa constitution le 15 décembre 2022, l'Association des Jeunes sapeurs-pompiers de Genève-Sud (Bardonnex, Perly, Plan-les-Ouates, Troinex, Veyrier) a débuté ses activités en septembre 2023.

Les jeunes, habitant l'une des cinq communes du groupement Genève-Sud âgés de 10 à 18 ans, peuvent s'y inscrire. Durant leur cursus, les jeunes sapeurs-pompiers seront formés par des instructeurs certifiés, sans différence qu'il s'agisse du genre, de la religion, du niveau social ou de l'engagement politique.

L'uniforme, fierté des sapeurs-pompiers, rend compte d'une universalité de valeurs et d'humanité.

La lutte contre le feu, les premiers secours, l'assistance à la population seront notamment enseignés. Des activités sportives et récréatives sont également au programme.

A raison de 10 exercices par année scolaire, le jeune sapeur aura une approche précise de la fonction et du rôle d'un sapeur-pompier. Au fil des ans, il validera des acquis et pourra intégrer, à l'issue de son parcours et dès l'âge de 18 ans, une compagnie intervenante.

Pour plus d'information :
www.jsp-geneve-sud.ch

Autres activités

En l'absence de disponibilité, la compagnie a dû reporter à 2024 l'action solidaire au profit des Jardins de Montbrillant.

Le walking et la course du Duc ont nécessité un effectif de plus de 30 sapeurs afin de pouvoir assurer la sécurisation du parcours emprunté par les sportifs.

Enfin, après plus de 20 ans d'absence, il a été décidé de renouer avec les traditions. En collaboration avec le Cartel des sociétés et les TSHM, le bal de l'Escalade a été organisé en décembre 2023. Nul doute que les prochaines éditions seront inoubliables.

ORPC Salève

Au 31 décembre 2023, la compagnie est constituée de 145 astreints soit 31 personnes de moins qu'au 31 décembre 2022. L'ensemble des hommes sont des miliciens y compris le commandant et le responsable de la logistique.

Le lieutenant A. Lauper a obtenu le grade de premier lieutenant et un sous-officier de l'assistance a été formé. Le mois de juin 2023 a été dédié à l'appui technique afin de travailler sur des chantiers plus conséquents. L'ORPC Salève a reçu une invitation de l'ORPC Voiron, afin de travailler conjointement avec l'ORPC Seymaz.

Un chantier conséquent de démolition de maison dans la commune de Thônex a permis d'exercer les outils de démolition. C'était aussi l'occasion de travailler la conduite entre les ORPC avec une coordination à organiser par les cadres.

Les mandats habituels dédiés à la logistique ont été effectués comme la liste de contrôle de l'entretien (LCE) et du matériel (LCM). Malgré un effectif diminuant d'année en année, un groupe de personnes de l'appui technique a pu être détaché pour venir en renfort de la logistique afin de traiter ces tâches incompressibles.

Le travail a aussi été porté sur l'inventaire et le tri dans le but d'augmenter la capacité opérationnelle de l'ORPC Salève. Le test annuel des sirènes le premier mercredi du mois de février a été effectué sans aucun problème. L'ORPC

Salève n'est intervenue qu'à deux reprises pour des situations d'urgences. En effet, lors des crues de l'Arve en novembre et décembre, l'organisation est venue en renfort du dispositif en place. Lors de la crue de novembre, une intervention a eu lieu au petit matin pour relever le dispositif tenu par la police et certains éléments du détachement cantonal.

En décembre, les équipes ont été appelées dans la nuit du 12 au 13 décembre afin de relever l'ORPC Carouge qui était en place depuis la veille.

En 2023, Une course pédestre la Run'aire s'est déroulée sur les communes de Plan-les-Ouates et Lancy. L'organisateur de la course a demandé l'appui de la protection civile afin de sécuriser certaines routes, lors du passage des participants. L'intervention s'est effectuée conjointement avec l'ORPC Lancy-Cressy.

En décembre, un appui a été apporté à la Police municipale afin de sécuriser le parcours du Walking et la course du Duc.

En 2023, le nombre de jours en situation d'urgence est de 151, malgré le conflit en Ukraine qui était toujours d'actualité. C'est en 2023 que l'ORPC Salève a repris ses activités d'intervention en faveur de la collectivité après deux années de crise sanitaire COVID-19.

Fondation immobilière de la ville de Veyrier – FIVV

Le Conseil de la Fondation immobilière de la ville de Veyrier est composé à ce jour des personnes suivantes :

- M. Flavio BRISOTTO, Président
- M. Marco CESAREO, Vice-Président
- M. Raymond JEANNERET, Secrétaire
- M. Silvio BARTOLINI (jusqu'au 06.02.2023)
- M. Philippe PROST (dès 06.02.2023)
- M. Laurent GASPOZ
- M. Jean-Marie MARTIN
- M. Cédric RICOU

Au cours de l'année 2023, la commission « Les Messicoles » (PLQ Ferme, 3 bâtiments de 40 logements) s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter notamment des questions administratives, foncières, financières et celles spécifiquement liées à l'avancement du chantier.

D'importantes démarches ont pu être concrétisées, comme l'acquisition du terrain à la CPEG (Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève) et l'obtention du crédit de construction auprès de la BCGE (Banque Cantonale de Genève).

Sur place, dès l'achèvement des travaux de terrassement et des travaux spéciaux, le déploiement de l'installation générale de chantier

a permis le démarrage des prestations de gros oeuvre, nécessitant une coordination optimale dans les interventions du maçon et des entreprises techniques (électricité, sanitaire, chauffage & ventilation), incluant également la pose de nombreux éléments préfabriqués.

Avec l'aide des mandataires spécialisés, la Fondation a régulièrement procédé à des adjudications, en privilégiant systématiquement les entrepreneurs locaux lorsque leurs offres étaient compétitives.

Enfin, la Fondation a pu constater avec satisfaction que le planning intentionnel de la construction était parfaitement respecté.



Les Messicoles

Au niveau opérationnel, la Fondation mettra en ligne en janvier 2024 un nouveau site internet (www.fivv.ch) intégrant sa nouvelle identité visuelle. Il permettra notamment de se diriger vers les différents objets destinés à la location ou à la vente.

Les nouveaux programmes d'inscriptions en ligne, destinés aux candidats locataires ([www.fivv.ch / espace locataire](http://www.fivv.ch/espacelocataire)) et copropriétaires (www.messicoles.ch), seront activés en mars 2024. Ils permettront notamment et également de manière prioritaire pour les résidents Veyrites ou ayant un lien avec la Commune, de s'inscrire pour les objets de la Fondation, obtenant ainsi une gestion optimale des inscriptions et attributions, toujours basée sur des critères de sélection neutres et objectifs.

En ce qui concerne la gestion ordinaire des immeubles, le travail de la commission du logement a permis d'attribuer plusieurs appartements qui se sont libérés en cours d'année, en privilégiant toujours la population de Veyrier. Il est important de noter que les candidats à faible revenu sont nombreux, justifiant ainsi le maintien de loyers raisonnables malgré l'économie morose de ces derniers mois.

La commission des travaux a poursuivi l'analyse et la mise en œuvre des travaux de rénovation courants nécessaires, tout en poursuivant ses actions pour une gestion technique aboutie du patrimoine de la Fondation. Une des principales réalisations en 2023 de la commission, a été d'établir un inventaire avec la Commune des espaces verts, sous la responsabilité de cette dernière et respectivement de la Fondation. D'un point de vue financier, l'exercice 2023 a dégagé un bénéfice net de CHF 1'008'574.44.

La valeur du patrimoine au bilan de la FIVV s'élève au 31 décembre 2023 à CHF 93'161'292.46.

Les fonds propres de la fondation représentent au 31 décembre 2023 un montant de CHF 44'481'077.96.

La charge financière liée aux intérêts hypothécaires, chirographaires et au capital de dotation de l'exercice 2023 est de CHF 1'143'278.00.

En 2023, la rémunération du capital de dotation versée par la FIVV à la ville de Veyrier s'est élevée à CHF 408'369.20.

La Fondation remercie toutes les personnes qui ont contribué à son bon fonctionnement.



**Route de Vessy
et bâtiments des
Messicoles**

052



**Premières décorations
d'automne à Veyrier**

Dicastère aménagement, constructions et infrastructures

Urbanisme et environnement

Mise en œuvre du Plan directeur communal

Dans la continuité de l'approbation du plan directeur communal (PDCom) par le Conseil d'État le 26 avril 2023, divers projets ont été initiés, notamment :

Une procédure de plan de site visant la protection patrimoniale du hameau du Petit-Veyrier. Cette résolution a été votée par le Conseil municipal le 14 novembre 2023.

Une procédure de modification des limites de zones visant un retour à la zone agricole pour une parcelle située au Vallon de Sierne, actuellement en zone 5 au lieu-dit Quibières, et de relocaliser une même surface constructible sur le triangle du Pré-des-Dames, à l'angle des routes de Veyrier et du Stand-de-Veyrier. Cette résolution a été votée par le Conseil municipal le 12 décembre 2023.

Préavis d'autorisation de construire

En 2023, 73 dossiers de requêtes en autorisation de construire ont été instruits, contre 72 en 2022, et ont donné lieu à 99 préavis. Le nombre de préavis plus important que le nombre de requêtes illustre le fait que, pour le même dossier, plusieurs circulations ont été faites.

Libellés préavis	2023	2022
Préavis favorables sans observation	53	47
Préavis favorables sous conditions	26	36
Préavis favorables avec souhaits	3	4
Demandes de compléments ou de modifications de projets	11	21
Préavis défavorables	6	8
Total	99	116

Nombre et types de préavis délivrés

En 2023, les raisons principales des préavis défavorables s'articulaient essentiellement sur une incompatibilité avec la stratégie de densification de la zone 5 issue du Plan directeur communal notamment sur des thématiques liées aux gabarits, à la préservation de la pleine-terre et à l'indicateur de perméabilité.

Quant aux préavis émis sous conditions, ceux-ci concernaient majoritairement la mutualisation d'accès aux parcelles, les espaces pour la récolte des déchets ménagers et le respect de la charte environnementale.

Rénovation de la toiture de l'école de Bois-Gourmand

Avant travaux



Après travaux



L'école primaire de Bois-Gourmand a été construite en 2000-2001 et mise en service le 27 août 2001, soit il y a plus de 20 ans.

Depuis plusieurs années, le toit de l'école montrait des signes de détérioration. Les infiltrations d'eau, les fuites et les dégâts causés par les intempéries menaçaient le confort des élèves et du corps enseignant. Face à cette situation, la rénovation de la toiture était devenue une nécessité.

La préparation d'une rénovation de ce type, dans un établissement scolaire, demande une organisation précise et rigoureuse afin de répondre aux contraintes de temps et de sécurité sur le chantier. Le service Aménagement,

constructions et infrastructures (SACI) a géré ces paramètres importants afin que les travaux se réalisent dans les meilleures conditions possibles et soient surtout terminés avant la rentrée scolaire 2023-2024.

La réalisation de ces travaux a permis, non seulement de résoudre les problèmes d'infiltrations d'eau mais aussi d'améliorer l'efficacité énergétique de l'école. En utilisant des matériaux de haute qualité et en assurant une installation minutieuse, la toiture rénovée contribue à réduire la consommation d'énergie en limitant les pertes de chaleur.

Projet des Grands Esserts

Avancement du projet

Le chantier de la route de Vessy a débuté par la construction de la chaussée provisoire qui permet de dévier de trafic hors de l'emprise du chantier. Les travaux de construction de la future route de Vessy se réaliseront en 3 étapes, afin de garantir les accès aux chantiers riverains. La vitesse sur la future chaussée sera limitée à

30km/h. Cette route permettra d'accéder aux parkings souterrains des immeubles et aux voies de circulations internes au quartier Nord et accueillera les bus, les vélos et tous les autres véhicules. Elle sera dotée de larges trottoirs. Les travaux seront terminés fin 2024. Néanmoins, la chaussée provisoire sera en partie conservée pour permettre les accès aux chantiers situés de l'autre côté de la route.



Future route de Vessy

Cour de Vessy



La construction des immeubles de Cour de Vessy et des Messicoles a démarré début 2023. Les premiers logements devraient être livrés pour l'été 2025.

L'autorisation de construire du bâtiment de Beaux-Champs, qui est destiné à accueillir un centre commercial, n'avait pas été délivrée fin 2023, compte tenu d'un recours. Quant aux travaux réalisés sous la direction des SIG (pose de réseaux électriques, chauffage à distance et colonne d'eau) sur le chemin des Beaux-Champs, ceux-ci ont débutés.

Les préparatifs des travaux d'élargissement de la route de Veyrier ont débuté fin 2023. Elle devrait être mise en service pour la fin 2025. Les aménagements à réaliser permettront de doubler le nombre de voies de circulation, de réserver une voie pour le bus à haut niveau de service (BHNS) ainsi que de créer des pistes cyclables.

Le Plan localisé de quartier (PLQ) des Cirses est entré en force, le recours ayant été retiré.

Le crédit pour la réalisation de la première étape des espaces publics situés au nord de la route de Vessy a été approuvé par le Conseil municipal en automne 2023. Le début de chantier

est prévu pour septembre 2024 et débutera par la réalisation des chemins bordant le projet Messicoles.

Le projet du groupe scolaire a demandé de multiples séances de coordination avec les différents services de l'Etat et la Caisse de Pension des Employés de l'Etat (CPEG) dans l'optique de pouvoir déposer le dossier de demande en autorisation de construire durant le premier trimestre 2024. Le crédit de construction a été accepté par le Conseil municipal en automne 2023.

Quant au futur exutoire à l'Arve, l'année 2023 a été mise à profit pour approfondir les études de faisabilité et effectuer des études hydrauliques complémentaires.

La cérémonie de la première pierre du quartier s'est déroulée le 14 septembre 2023. Les participants ont pu apprécier les discours de Mme Aline Tagliabue, Maire, des Conseillers d'Etat, MM. Antonio Hodgers et Pierre Maudet, ainsi que des présidents de la CPEG et de la Fondation Immobilière de Veyrier (FIVV). La fête fût belle et très réussie, ceci grâce aux guides, qui ont pu faire visiter les divers chantiers aux personnes intéressées, ainsi qu'aux sociétés locales et entreprises qui ont participé à cette organisation.

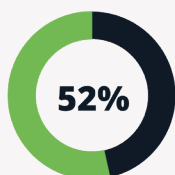
Collecteurs secondaires

En parallèle du chantier de génie-civil de la route de Vessy, la Commune, qui est propriétaire du réseau des collecteurs secondaires, remet en état le réseau existant situé sous cette route. Il s'agit de réhabiliter le collecteur des eaux pluviales existant par un chemisage dans sa totalité. Le collecteur est ovoïde d'un diamètre de 600/900mm sur une longueur de 660 mètres. Le principe du chemisage, qui permet d'éviter des

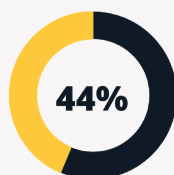
travaux de fouilles, consiste à mettre en place une gaine en PRV (Polyester renforcé en fibres de verre) à l'intérieur du collecteur. Cette gaine est introduite dans le tronçon. Elle est ensuite mise en pression pour prendre sa forme. La finalisation de cette opération est réalisée par une polymérisation de la gaine sous l'action d'un train de lampes UV. La plupart de ces opérations sont réalisées par des robots.

Réseau Eaux Pluviales (EP)

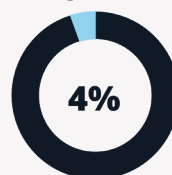
26'954ML
eaux pluviales



22'916ML
eaux usées

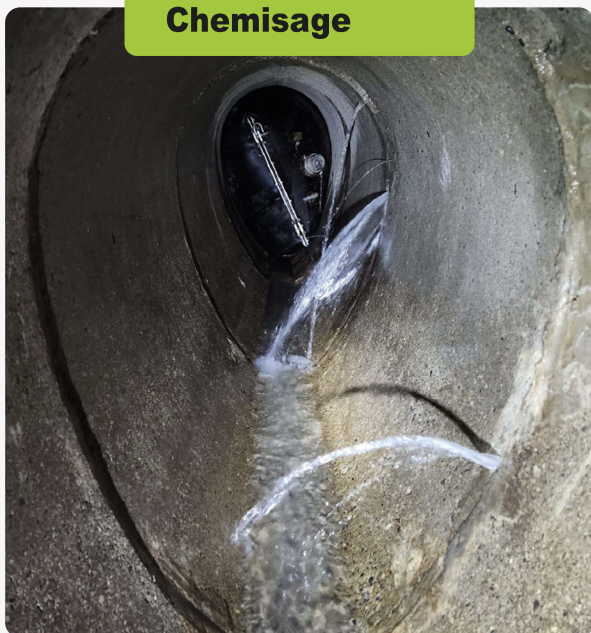


2'285ML
eaux usées
et pluviales



TOTAL = 52'155ML (Mètres Linéaires)
(de collecteurs)

Avant
Chemisage



Après
Chemisage



Équipement communal mixte (périmètre de l'ancienne salle communale)



Après avoir été le sujet de plusieurs études de faisabilité, d'acquisitions foncières et de travaux de dépollution des sols, le périmètre de l'ancienne salle communale et de la villa Prins a enfin son projet de réaménagement.

Le projet a été choisi lors d'un concours de mandats d'études parallèles à deux degrés en procédure ouverte.

1^{er} degré anonyme : le premier degré était ouvert à tous les architectes répondant aux conditions de participation en accord avec la législation sur les marchés publics. 25 projets ont été jugés par un collège d'experts. À l'issue de ce premier tour, 4 propositions ont été retenues pour être développées au second degré.

2^e degré non anonyme : le second degré avait pour but de donner l'opportunité au maître

d'ouvrage d'entrer en relation avec les concurrents retenus ayant proposé le projet le plus apte à répondre au programme. Le collège d'experts a désigné un lauréat à l'issue de deux dialogues (intermédiaire et final). Il s'agit du projet « Place en vogue » du bureau Mue atelier d'architecture sas de Paris.

Pour rappel, le programme du concours proposait le développement de logements et d'activités commerciales, des locaux associatifs et politiques, une bibliothèque communale, le réaménagement des espaces extérieurs, la rénovation de la villa Prins (mise aux normes énergétiques et techniques (électricité, plomberie, éclairage) et l'optimisation du système de chauffage.

Le projet a retenu l'attention du collège d'experts du fait de sa qualité, de la finesse et de la proportionnalité des interventions proposées dans le respect des multiples contraintes grevant le site, notamment le patrimoine bâti et arboré à conserver. Les implantations, volumes et espaces définis par ce projet, résultent en une intervention harmonieuse et respectueuse du site. Les principes de distribution et d'organisation du programme sont claires et efficaces, propres à contribuer activement à l'animation du cœur du village. Les lieux de vie sont orientés et s'implantent sur la place, entre la maison de commune et les logements ainsi que dans le parc situé à l'arrière (côté route du Pas-de-l'Echelle). Les espaces périphériques sont dévolus aux passages des piétons. Les principes constructifs proposés s'appuient sur des valeurs

éco-responsables, durables et cohérentes. L'expression architecturale esquissée reflète une belle sensibilité.

Le collège d'experts a également fait quelques recommandations et pistes d'améliorations à développer lors des phases d'avant-projet et projet.

Le vernissage de l'exposition des projets des 1er et 2ème degrés a eu lieu le lundi 30 octobre 2023 dans l'Espace communal, « salle Grand-Salève ».

Une organisation de projet a été rapidement mise en place notamment avec la constitution d'un consortium entre l'atelier Mue architecte sas et un bureau de direction de travaux de la place genevoise, le bureau Architech.

En date du 14 novembre 2023, le crédit d'étude a été voté par le Conseil municipal.



Développement de l'énergie durable

Borne de recharge électrique, parking de la Mairie



Bornes de recharges

En partenariat avec la société EVPass, 6 bornes de recharge dont 3 pour recharges rapides ont été installées sur la Commune : deux dans chaque parking communal (Mairie, Uche, Grand-Donzel).

Installations photovoltaïques

Initié en 2022, le projet d'appel d'offres groupé a permis de promouvoir l'installation de panneaux photovoltaïques et d'accompagner les propriétaires intéressés dans leur démarche de transition énergétique. Ainsi, plus d'une centaine d'installations ont été réalisées en 2023, totalisant environ 5'000 m² de panneaux photovoltaïques représentant une puissance totale de 1'000 kWc soit une production annuelle de l'ordre de 4 Gigawatts heure (GWh).

Routes et espaces verts – cimetière

Végétalisation

La floraison de la Commune représente plus de 14'000 fleurs pour massifs et bacs combinées avec 8'000 bulbes à floraison printanière. Environ 7'000 bulbes sont replantés dans les bandes herbeuses et parcs de la Commune après leur arrachage dans les massifs et bacs au printemps. Dans l'optique de mieux gérer les ressources en eau, 100 m² de massifs composés de fleurs de saison ont été remplacés par des mélanges de plantes vivaces et arbustes (400 pcs) qui demandent moins d'entretien et moins d'eau.

Les jardiniers ont réduit de moitié la zone herbeuse d'une surface de 18'000 m² qui compose le parc du Grand-Donzel en créant une zone de 8'500 m² de prairie fleurie sur le périmètre extérieur des terrains de foot.

Le parc de la mairie a été décoré avec un mélange de plantes vivaces indigènes. Des voliges métalliques délimitent un tapis floral composé de fleurs de saison et de plantes vivaces.

Une partie du parking de l'Uche a été végétalisée avec un mélange de plantes indigènes pour toitures entremêlé d'éléments de mur en gabions qui délimitent les places de parking.



Parc de la Mairie

Ateliers didactiques

Trois ruchers didactiques ont été installés et des ateliers sur le monde des abeilles ont été mis sur pied en collaboration avec les trois écoles de la Commune et un apiculteur breveté. Les enfants de chaque école (Pinchat, Bois-Gourmand et Grand-Salève) ont également peint une ruche.



Entretien

L'entretien du terrain de football synthétique du Grand-Donzel est effectué par le service des Routes et Espaces Verts avec le passage hebdomadaire d'une traîne attelée à un micro-tracteur pour décompacter le terrain qui est composé d'un mélange de fibre de coco/liège 100% recyclable.

L'entretien du terrain de football en herbe du village est quant à lui sous-traité à un mandataire externe.

Le service se charge également de l'entretien régulier des routes, des trottoirs et des parkings intérieurs et extérieurs de la Commune. Les préaux des trois écoles de la Commune sont nettoyés tous les lundis et, en cas de besoin, les mercredis après-midi.

Manifestations

Tout au long de l'année, de nombreuses structures sont installées pour les nombreuses manifestations qui ont lieu sur la Commune.

Pour exemple, l'installation des manifestations ci-dessous demandent les ressources suivantes :

- Vide grenier des Châtaigniers (2 semaines à 4 personnes).
- Veyrifest (2 semaines à 4 personnes)
- Promotions scolaires (3 semaines à 6/8 personnes)
- Fête nationale du 1er août (2 semaines à 8 personnes)
- Vogue de Veyrier (9 jours à 5 personnes)
- Fête de l'escalade (4 jours à 4 personnes)
- Walking (3 jours à 6 personnes)
- Marché de Noël (3 semaines de travail à 5/8 personnes en moyenne).

Divers

Soucieux des enjeux climatiques, la Commune a décidé, dans le cadre des traditionnelles décorations de Noël, de réduire les sources lumineuses en favorisant les décorations de jour. Le traîneau du Père Noël a offert un joli fond pour les photos des Veyrites et la boîte aux lettres a reçu de nombreux courriers et dessins.

L'ancien véhicule VW dédié au transport

de matériel pour les manifestations a été remplacé par un véhicule électrique plus compact et l'ancienne balayeuse Ravo a été remplacée par une machine équivalente répondant aux normes en vigueur et équipée d'un laveur à haute pression et d'un aspirateur manuel qui permet au service d'intervenir en urgence sur des regards de routes bouchés.

Décorations de Noël de la mairie



Nouvelle balayeuse



Déchets

En 2023, le système de déchetterie mobile mis en place à Veyrier a démontré une grande efficacité pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il a permis de réduire considérablement les dépôts sauvages en offrant aux résidents des solutions pratiques et régulières pour se débarrasser de leurs encombrants et ferrailles. La présence mensuelle de la déchetterie a facilité le tri et le recyclage des déchets, sensibilisant ainsi les habitants à l'importance de ces pratiques. De plus, la surveillance sur place et les conseils offerts ont amélioré la gestion des déchets spéciaux et électroniques, contribuant à un environnement plus propre et mieux géré.

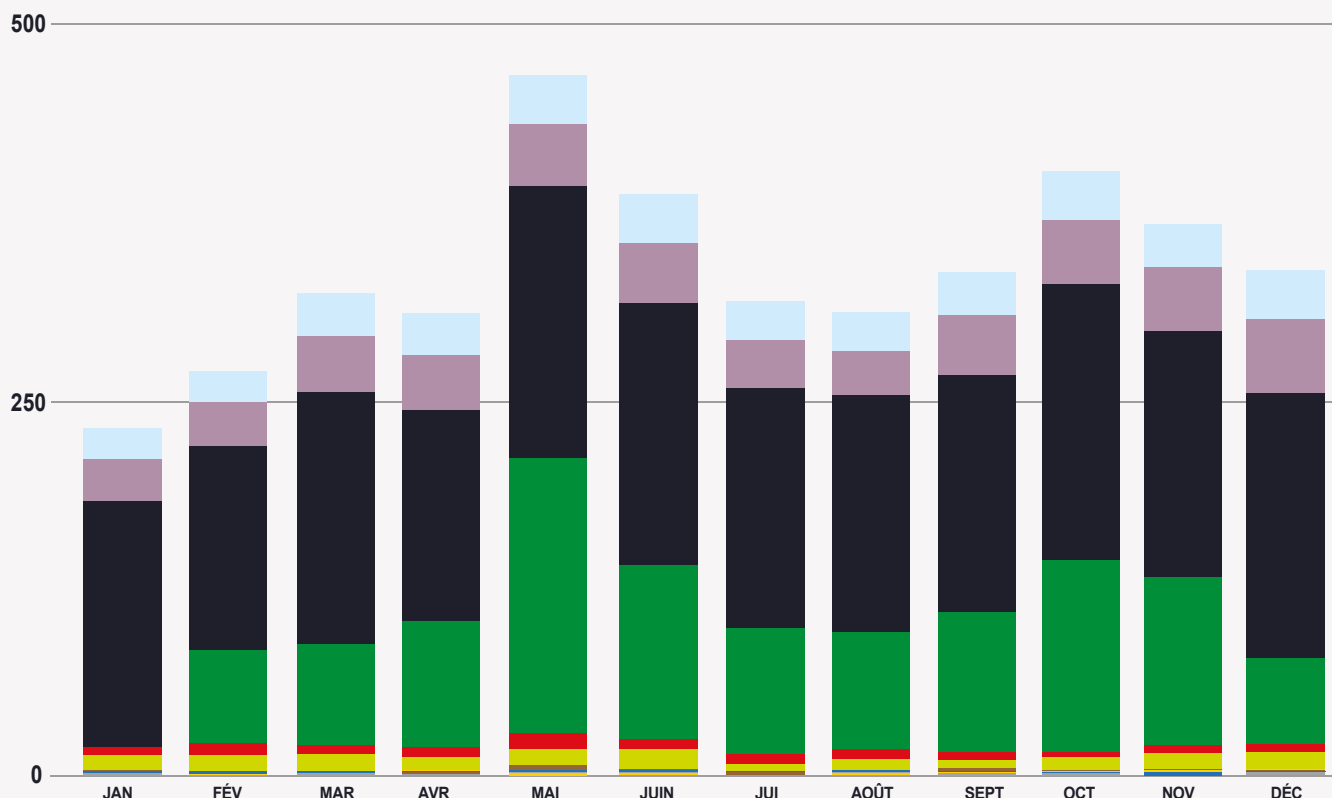
Pour répondre encore mieux aux demandes de la population, des améliorations du système ont été décidées en 2023 et mises en œuvre en 2024, soit:

- Une tournée porte-à-porte dans l'année.
- La prise en charge par la Commune de 50% du coût d'une évacuation d'hyper encombrants à domicile.
- Et une déchetterie mobile supplémentaire 4 fois par année sur le parking de l'école de Bois-Gourmand.



Déchetterie mobile

Total mensuel des tonnages par type de déchets (2023)



	FER-BLANC alu	DÉCHETS de CUISINE	DÉCHETS de JARDIN	DÉCHETS ENCOMBRANTS	ROIS	FERRAILLE	ORDURES MENAGÈRES	PAPIER CARTON	PET	VERRE	SW/CO	
2022	20.0	97.0	1057.8	121.8	20.6	21.4	1984.1	547.3	30.6	368.2	-----	Qté[To]
2023	19.4	108.3	1090.6	73.4	37.5	25.0	1981.5	517.0	30.3	356.3	9.9	Qté[To]



BASE LÉGALE

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'Administration des communes, le rapport administratif et financier de l'exercice 2023 de la Commune de Veyrier présente les différentes actions menées par les autorités politiques en 2023.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Mairie de Veyrier

GRAPHISME

Creamorphic

PHOTOS & IMAGES

Mairie de Veyrier

Tous les rapports administratifs de la Commune peuvent être téléchargés en ligne :

veyrier.ch/compte-rendu-administratif



Commune de Veyrier

Place de l'Église 7
1255 Veyrier

022 899 10 10

info@veyrier.ch

www.veyrier.ch

